

L'offre documentaire en histoire ouvrière et sociale en France : panorama et perspectives

Frédéric RANSON

Sous la direction de Rossana VACCARO

Responsable de la bibliothèque du Centre d'histoire sociale du XXe siècle de
l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne / CNRS

Remerciements

J'adresse mes sincères remerciements à ma directrice de mémoire, Rossana Vaccaro, ainsi qu'à l'ensemble des membres du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale qui m'ont réservé le meilleur accueil dans leurs institutions. Leurs contributions et leurs réactions auront nourri ma réflexion tout au long de ce travail.

Je souhaite également remercier Jacqueline Pluet, Maurice Braud et Michel Dreyfus qui m'ont fait partager leurs expériences sur le sujet.

L'offre documentaire en histoire ouvrière et sociale en France : panorama et perspectives

Résumé : Il existe en France depuis 2001, un Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS) organisé en association. Pour la première fois, une coordination entre des centres différents parvient à fonctionner en vue de l'élaboration d'un catalogue collectif des fonds dans ce domaine. Pourtant, si les choses paraissent maintenant évidentes, il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, depuis 1936, plusieurs tentatives fédératrices ont échoué là où le CODHOS a réussi. Ce travail tente de rendre compte de cette histoire où s'entrecroisent logiques politiques, documentaires et personnelles.

Descripteurs :

Mouvement ouvrier - - Documentation - - France - - 20^e siècle -
Réseaux d'information - - France - - 20^e siècle -

Document supply about labour and social history in France : overview and prospects

Abstract : A collective of centers dedicated to labour and social history documentation (CODHOS) was set up as an association in France in 2001. For the first time, a collaboration between such centers succeeded in creating a catalogue gathering all the existing document collections in the field of labour and social history. However, things haven't always worked out the way they do now. As a matter of fact, since 1936, several unifying attempts failed to implement the project that the CODHOS has managed to carry out. The present work tries to give an account of this history, in which political, social and personal logics intertwine.

Subject Headings :

Labor movement - - Documentation - - France - - History, 20th century -
Information networks - - France - - History, 20th century -

Sommaire

INTRODUCTION.....	7
PARTIE 1 : EMERGENCE DE STRUCTURES DOCUMENTAIRES CENTRALISATRICES ET FÉDÉRATIVES EN HISTOIRE OUVRIÈRE ET SOCIALE	9
1. LE MUSÉE SOCIAL, UN RÉSEAU À LUI TOUT SEUL.....	10
2. LE MODÈLE GÉNÉRIQUE D'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE ET SES APPLICATIONS	13
2.1. <i>L'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam ...</i>	13
2.2. <i>... et sa filiale française</i>	14
2.3. <i>L'Institut français d'histoire sociale</i>	16
2.4. <i>Jean Maitron et le Centre d'histoire du syndicalisme</i>	20
3. LE <i>DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS</i> : UNE TENTATIVE RÉUSSIE DE TRAVAIL EN RÉSEAU	21
4. L'IALHI : ESSAI TRANSFORMÉ DE FÉDÉRER DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES EN HISTOIRE SOCIALE	23
PARTIE 2 : REPÉRAGE DES SOURCES EN HISTOIRE OUVRIÈRE ET SOCIALE	26
1. LE CONTEXTE INTELLECTUEL DES ANNÉES 1960-1970 : UN CONTEXTE PARTICULIER POUR LA DOCUMENTATION.....	27
2. LA NAISSANCE DU GEDHO	28
2.1. <i>Les réalisations du GEDHO</i>	29
2.2. <i>La disparition du GEDHO et son enseignement majeur</i>	32
3. LES GUIDES DE MICHEL DREYFUS	33
3.1. <i>Le lancement du CCDHOS</i>	34
3.2. <i>La première cartographie française des centres spécialisés en histoire ouvrière et sociale</i>	35
4. LE PROJET DE RÉSEAU ENTRE L'IRES ET LE CAMT	37
4.1. <i>Que sont l'IRES et le CAMT ?</i>	37

4.2.	<i>La nature du projet entre l’IRES et le CAMT</i>	38
5.	LA NAISSANCE DU CODHOS : QUELLE FILIATION AVEC LE GEDHO ?.....	40
PARTIE 3 : CRÉATION DU CODHOS : SYNTHÈSE DES TENTATIVES		
PASSÉES ?.....		
1.	QUELQUES ORGANISMES MEMBRES DU CODHOS	42
1.1.	<i>La BDIC</i>	43
1.2.	<i>Le CHAN</i>	44
1.3.	<i>Les centres politiques</i>	44
1.3.1	Le CERMTRI.....	45
1.3.2	L’OURS et la Fondation Jean-Jaurès	45
1.4.	<i>Les centrales syndicales</i>	46
2.	LES OBJECTIFS DU CODHOS.....	47
2.1.	<i>Organisation et fonctionnement</i>	48
2.1.1	Les statuts	48
2.1.2	Les commissions	49
2.2.	<i>Du bien-fondé des associations</i>	50
3.	LES CONDITIONS QUI ONT PRÉSIDÉ À LA RÉUSSITE DU CODHOS.....	51
4.	LES RÉALISATIONS DU CODHOS	53
4.1.	<i>Le Guide des sources des congrès du monde ouvrier</i>	53
4.1.1	L’intérêt des congrès et leurs limites	53
4.1.2	La préparation du <i>Guide des sources des congrès du monde</i> <i>ouvrier-France-1870-1940</i>	54
4.1.3	L’élaboration de la grille de saisie des congrès.....	56
4.1.4	L’intérêt scientifique et humain du <i>Guide</i>	58
4.2.	<i>Le site Web et la base de données</i>	60
4.2.1	La création du site Web du CODHOS.....	60
4.2.2	La BnF entérine l’existence du CODHOS.....	61
4.2.3	La base de données du CODHOS	62
5.	LES PERSPECTIVES	63
5.1.1	Le projet de numérisation avec la BnF.....	63
5.1.2	Les autres projets en cours	65
5.1.3	La préparation du XXXVème congrès de l’IALHI en 2004.....	67

CONCLUSION.....	68
LISTE DES SIGLES UTILISÉS	69
SOURCES	71
BIBLIOGRAPHIE	73
TABLE DES ANNEXES	77

Introduction

D'après les statistiques du Conseil national de la vie associative, depuis 1990 une association dite loi de 1901 sur quatre nouvellement créée est une association culturelle, sur un total de 900 000 associations déclarées en France. C'est par ce biais que le Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS) a vu le jour en 2001.

Pourquoi un collectif ? Que recouvre ce collectif ? Quelle est sa vocation ? Pourquoi un tel réseau documentaire en histoire ouvrière et sociale ? Ces questions formeront la trame du présent travail qui s'efforcera aussi de situer dans une perspective plus large le cheminement qui a conduit à la constitution du CODHOS. Des bibliothèques, des centres de documentation, des services d'archives, ont décidé d'unir leurs efforts afin de réaliser un catalogue collectif des fonds en histoire ouvrière et sociale. En effet, ces organismes ont pour dénominateur commun de posséder des fonds concernant l'histoire, de ce qu'il est convenu d'appeler le « mouvement ouvrier » ou plus largement le « mouvement social », sous ses aspects politique, sociologique, culturel et économique.

Le CODHOS s'est donc donné pour objectif de produire des outils d'accès aux sources en histoire ouvrière et sociale, afin de remédier à l'absence en France d'un grand institut d'histoire sociale qui aurait rassemblé un fonds exhaustif en un seul lieu.

Cet objectif renvoie *ipso facto* à la spécificité de la situation française en matière de documentation sociale. Les organisations politiques liées au mouvement ouvrier se sont longtemps méfiées des institutions, et celles-ci, du moins dans le domaine culturel, ont eu tendance à négliger les productions éditoriales émanant de ce mouvement. Il en résulte de grandes lacunes dans les collections des bibliothèques publiques françaises qui gênent le travail des chercheurs en histoire sociale. D'autant plus que les besoins de ces derniers s'écartent souvent du domaine tel qu'il est représenté dans les bibliothèques classiques ; les ouvrages sont nécessaires mais plus encore les comptes rendus de congrès, la littérature grise, les

périodiques parfois éphémères et toujours fragiles quant à leur conservation, les brochures, les photographies et les archives de militants.

Ce travail propose d'essayer de comprendre pourquoi la France ne possède pas un institut d'histoire sociale à l'image de ce qui s'est fait dans d'autres pays européens, de répertorier les tentatives de cartographie des gisements documentaires et d'analyser l'intérêt scientifique, pour les bibliothécaires, les documentalistes et les archivistes, que représente le travail réalisé et celui en cours du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale.

Partie 1 : Emergence de structures documentaires centralisatrices et fédératives en histoire ouvrière et sociale

A partir des années 1960 l'histoire ouvrière et sociale en devenant un objet d'étude a fait prendre conscience de la dispersion des sources. Cette partie présente les initiatives visant à rassembler la documentation en histoire ouvrière et sociale en un seul lieu.

L'histoire d'une institution explique souvent l'origine et la nature des fonds qui y sont conservés. C'est pourquoi il est indispensable d'apporter des éclairages concernant l'histoire d'institutions qui ont été choisies en fonction de la problématique choisie.

1. Le Musée social, un réseau à lui tout seul

Le Musée social¹ est une fondation de droit privé créée et reconnue d'utilité publique en 1894. Il résulte de la rencontre entre l'initiateur du projet, Jules Siegfried (qui est à l'origine des « habitations bon marché ») et le mécène des arts et des lettres le comte Aldebert Pineton de Chambrun, pris de passion pour l'économie sociale (qui postule que le patronat n'a pas de rôle à jouer dans la solution de la question sociale).

L'objectif de départ est parfaitement défini dans l'article premier des statuts du Musée social :

« La Société du Musée social a pour but de mettre gratuitement à la disposition du public, avec informations et consultations, les documents, modèles, plans, statuts des institutions et organisations sociales qui ont pour objet et pour résultat d'améliorer la situation matérielle et morale des travailleurs. »²

Il faut toutefois préciser que ce travail, qui mêle enquêtes, missions et sections d'études, recherches, conservation et consultation de documents, se fait dans une absence absolue d'idéologie dominante et dans une totale liberté d'esprit.

¹ www.cedias.org

² CHAMBELLAND, Colette (sous la dir.). *Le Musée social en son temps*. Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1998, p. 376.

Au sein de ce dispositif la bibliothèque occupe une place bien spécifique : elle permet de nourrir en retour, les travaux des sections, les publications et les recherches sur des questions aussi diverses que le monde ouvrier, l'urbanisme moderne, les problèmes agricoles, le féminisme. La profonde originalité de la bibliothèque du Musée social est qu'elle est conçue comme « *un organisme vivant de recherche*³ ».

Cette manière de concevoir le travail a permis au Musée social de constituer un fonds documentaire très riche sur la question sociale. Néanmoins pour expliquer la richesse du fonds sur les partis politiques et les syndicats en général et sur leurs congrès en particulier, il est utile de préciser deux facteurs, l'un inhérent au fonctionnement interne du Musée social, l'autre lié à la personne qui l'a dirigé durant plusieurs décennies.

D'une part, c'est là d'ailleurs que réside la profonde originalité du mode d'enrichissement des collections du Musée social, il faut savoir que des délégués étaient envoyés partout en France pour suivre l'actualité ouvrière (réalisation sociale, congrès, grève) et collecter de la documentation qui devait être remise à la bibliothèque au retour. C'est ainsi que Léon de Seilhac, qui est nommé délégué permanent du « service ouvrier » en 1897, devient la figure emblématique de ces émissaires du Musée social. Les titres de certaines de ses brochures sont fort évocateurs à cet égard : *Une enquête sociale : la grève de Carmaux et la verrerie d'Albi* (1897), *Congrès de la législation du travail, tenu à Bruxelles du 27 au 30 septembre 1897* (1898), *Le cahier des revendications des marins-pêcheurs* (1905), *Les Bourses du travail* (1906), *Les grèves de Chambon* (1912).

C'est ainsi que le fonds est devenu très riche en documents socialistes, syndicalistes, anarchistes, coopératifs, mutualistes, communistes, essentiellement pour la période du milieu du XIX^e siècle à 1914 ; on y trouve des séries complètes de congrès syndicaux y compris de congrès de fédérations et des périodiques rares. C'est également la seule bibliothèque française où l'on trouve en libre accès une collection papier complète de *l'Humanité*.

D'autre part, le Musée social « *a été pendant longtemps une sorte de réseau de réseaux, réseaux divers et différents, cercle restreint et cercles larges des membres des conseils*

³ CHAMBELLAND, Colette. *La bibliothèque du CEDIAS-Musée social*. Communisme, 1982, n°2, p. 93.

*mais aussi du personnel même de la fondation.*⁴ ». Cette notion de réseau introduite par une personne qui a dirigé la fondation de 1963 à 1995 est d'autant plus pertinente que Colette Chambelland était elle-même à la jonction d'au moins deux réseaux : le milieu des anciens « syndicalistes révolutionnaires » et l'équipe autour de Jean Maitron, qu'elle aide bénévolement sur son temps libre à l'Institut français d'histoire sociale. Concernant le premier réseau il faut savoir que Colette Chambelland s'inscrit dans une filiation politique particulière, qui fait d'elle la gardienne d'une certaine mémoire. En effet son père, Maurice Chambelland, faisait partie du groupe lié à la revue *La Révolution prolétarienne. Revue syndicaliste révolutionnaire*⁵ (1925) dont le credo est la préservation de la tradition du syndicalisme révolutionnaire de la CGT des années 1905-1910 et de la Charte d'Amiens de 1906 (indépendance vis-à-vis des partis politiques). On trouve aussi dans ce groupe Pierre Monatte⁶ à qui Colette Chambelland a consacré une biographie, rédigée notamment à partir de ses archives conservées à l'Institut français d'histoire sociale.

De par sa filiation, sa fonction professionnelle, ses publications, Colette Chambelland fait figure de « cheville ouvrière » incontournable pour évoquer les différentes tentatives de fédérer les initiatives de travail dans le domaine de la documentation en histoire ouvrière et sociale. A tel point que dans l'article nécrologique (Colette Chambelland est décédée en octobre 2003) que l'organe officiel du syndicat CGT-FO, *Force ouvrière hebdo*, lui a consacré, on lui attribue la création (en 2001) du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS) : « (...) elle fut l'initiatrice de la mise en place du CODHOS (...) ⁷ ».

La fondation du Musée social est antérieure à l'émergence du concept « d'institut d'histoire sociale », mais sans le vouloir, et bien évidemment sans le savoir, il en constituait bien un avant la lettre. C'est le déclenchement de la Première Guerre

⁴ CHAMBELLAND, Colette (sous la dir.). *Le Musée social...*, op. cit., p. 9.

⁵ CHAMBELLAND, Colette. *La naissance de la Révolution prolétarienne*. Communisme, 1984, n°5, p. 77-87.

⁶ CHAMBELLAND, Colette. *Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste*. Paris : Les Editions de l'Atelier / Editions ouvrières, 1999, 192 p.

⁷ M. B. *Colette Chambelland n'est plus, c'est une partie de l'histoire qui disparaît*. Force ouvrière, 12 novembre 2003, n°2638, p. 15.

mondiale qui entraînera la disparition de son réseau d'enquêteurs (et par là de son mode spécifique d'enrichissement des collections) et, de ce fait, l'abandon de ses activités de recherches. Il faut attendre 1936 pour qu'une autre institution vienne occuper la place laissée vacante par la disparition du réseau de collecte du Musée social.

Actuellement le Musée social conserve un fonds d'environ 100 000 volumes dont plus de 1 000 titres de périodiques. Ses collections très fournies sur le monde du travail au début du XXème siècle, explique la forte implication du Musée social pour l'inventaire des sources imprimées relatives aux congrès nationaux des organisations et des associations ouvrières de la Commune à 1940, dans le cadre du travail collectif du CODHOS.

2. Le modèle générique d'institut d'histoire sociale et ses applications

2.1. L'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam...

Il est important d'évoquer l'existence de l'Internationaal Instituut voor Sociale Geschiednis d'Amsterdam (IISG), car il constitue un modèle original, un paradigme souvent idéalisé, dont l'ombre portée a longtemps été perceptible en France. C'est également la troisième réalisation européenne d'envergure pour conserver la documentation en histoire ouvrière et sociale, après le Musée social et l'Institut Marx-Engels de David Riazanov créé dès 1921 à Moscou. Toutefois on ne peut pas évoquer la nature du fonds de cet institut et ses missions sans relater brièvement les conditions historiques de sa création.

En 1935 l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam⁸ (les Pays-Bas sont encore un pays neutre) est créé afin, dans un premier temps, d'abriter les archives de la social-démocratie allemande (y compris les manuscrits de Marx) menacées par le régime nazi et, dans un second temps, de sauver les bibliothèques en péril de Moscou à Madrid et de Berlin à Rome. C'est d'ailleurs par l'entremise de

⁸ <http://www.iisg.nl/instfr.html>

l'ambassadeur de France à Berlin qu'elles l'ont été. L'opération a consisté à dire aux Allemands que les archives avaient été acquises par la Bibliothèque nationale⁹. Financé à l'origine par une compagnie d'assurances liée à la social-démocratie néerlandaise, cet Institut s'est donc assez rapidement retrouvé être le lieu de sauvetage des archives et des bibliothèques menacées par « le nazisme, le fascisme et le stalinisme ».

A partir de 1939 une partie des collections a été déménagée en Grande-Bretagne, une autre a été saisie par les Allemands puis restituée par les Américains, enfin la dernière partie se trouve toujours à Moscou.

Actuellement l'IISG possède un million de livres et de périodiques et 2 000 collections d'archives dans les domaines touchant aux organisations et individus socialistes, anarchistes, communistes de l'Europe entière à partir du XIX^{ème} siècle.

L'IISG continue de s'enrichir de fonds d'archives étrangers. Par exemple il détient un fonds Michel Renard du nom d'un étudiant militant syndical français. De manière plus conséquente, il est le lieu de dépôt de plusieurs organisations internationales telles l'Internationale socialiste, la Confédération internationale des syndicats libres, la Confédération syndicale européenne ou Amnesty International. Depuis 1993 l'IISG a mis en service des bases de données qui permettent des recherches quantitatives approfondies en histoire sociale dans les fonds d'archives municipales ou nationales.

En 2003, un million de documents sont consultables sur Internet.

2.2. ... et sa filiale française

L'antenne parisienne de l'Internationaal Instituut voor Sociale Geschiednis d'Amsterdam est fondée en 1936 sous l'impulsion de Boris Souvarine qui en devient secrétaire général. Il est officiellement inauguré en 1937 sous le patronage de Léon Blum, président du Conseil. Le président est Alexandre Bracke-Desrousseaux, vice-président de l'Assemblée nationale, les deux vice-présidents sont Anatole de Monzie, député et Georges Bourgin, conservateur aux Archives

⁹ SOUVARINE, Boris. *Comment les archives social-démocrates ont été sauvées*. Le Contrat social, juillet-août 1964, n° 4, p. 201-202.

nationales tandis que son directeur est l'historien Boris Nicolaïevsky, menchevik russe en exil.

Boris Souvarine n'a pas été choisi au hasard, celui-ci après avoir été exclu de l'appareil de la III^{ème} Internationale dans les années 1920, est resté correspondant de l'Institut Marx-Engels ; il a notamment pour mission d'acheter tous les titres des livres mentionnés par Marx dans son oeuvre. Mais surtout c'est lui qui a été contacté par Boris Nicolaïevsky pour sauver les archives politiques de la social-démocratie allemande et pour leur trouver une destination de repli en vue de leur déménagement d'Amsterdam.

Parallèlement à sa fonction au sein de cet institut, Boris Souvarine crée l'association « Amis de la vérité sur l'URSS » qui édite des brochures parce que « *la vérité doit être dite en tout état de cause, indépendamment de toute idée préconçue de droite ou de gauche*¹⁰ ». Cette citation résume bien l'angle d'attaque documentaire de l'Institut international d'histoire sociale de Paris avant-guerre : il s'agit de rassembler la documentation (textes authentiques, documents officiels vérifiés et traduits de première main, témoignages véridiques, études scientifiques) la plus exacte possible sur la réalité « stalinienne ».

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale et à son retour des Etats-Unis, Boris Souvarine désire remonter la filiale française de l'IISG d'Amsterdam et reconstituer collections et bibliothèque. Mais la maison mère n'a plus les moyens financiers de subvenir aux charges de sa filiale. En conséquence de quoi Boris Souvarine crée en 1954 un Institut d'histoire sociale (IHS) indépendant juridiquement et financièrement d'Amsterdam dont il sera le président jusqu'en 1976 ; c'est pourquoi le terme « international » de l'ancienne appellation disparaît de la raison sociale. L'Institut et les différentes revues (dont le *Bulletin de l'association d'études et d'informations politiques internationales* [BEIPI] et *Le Contrat social*) qui en émanent placent Boris Souvarine « *au cœur du dispositif de lutte anticommuniste mis en place par l'ensemble des partis*¹¹ ».

¹⁰ JACQUIER, Charles. *Boris Souvarine, un intellectuel antistalinien de l'entre-deux-guerres (1924-1940)*. Nanterre : Thèse de doctorat. Université Paris X – Nanterre, 1993-1994, p. 392.

¹¹ PANNE, Jean-Louis. *Boris Souvarine. Le premier désenchanté du communisme*. Paris : Robert Laffont, 1993, p. 376.

Même si à l'origine la démarche de Boris Souvarine consistait à sauvegarder les archives de la gauche allemande, celui-ci n'a jamais voulu la situer sur le terrain de la documentation ouvrière et sociale. La préservation de la mémoire ouvrière n'a jamais fait partie des priorités de Boris Souvarine qui préférait se consacrer avant tout à son combat politique. Mais il paraissait nécessaire de l'évoquer dans la mesure où l'Institut de Souvarine a été lié à l'Institut d'Amsterdam, qui lui par contre a joué un rôle important dans le domaine de la documentation ouvrière.

Après le décès de Boris Souvarine au début des années 1980, l'Institut d'histoire sociale s'est transformé en IHS / Fondation Boris Souvarine et s'est installé à Nanterre dans des locaux appartenant au Conseil général des Hauts de Seine. En échange de quoi ce dernier devient propriétaire des collections.

En 2002 l'IHS / Fondation Boris Souvarine adhère au CODHOS.

Les collections de cet Institut¹² mêlent actuellement archives (fonds d'un ancien ministre du Travail de Vichy René Belin, fonds de Jacques Rossi, détenu au goulag de 1937 à 1956 par exemple), mémoires inédits d'anciens militants communistes (Henri Barbé, Lucien Laurat, Albert Vassart), collections de périodiques (3 000 titres dont 200 vivants) et d'ouvrages spécialisés sur le socialisme, le communisme et le syndicalisme, soit 80 000 exemplaires.

2.3. L'Institut français d'histoire sociale

Le 12 décembre 1948, Georges Bourgin, Edouard Dolléans et Jean Maitron créent l'Institut français d'histoire sociale. Les deux premiers sont des historiens universitaires traditionnels du mouvement ouvrier alors que Jean Maitron est un instituteur qui va soutenir une thèse d'Etat en 1950 sur l'anarchisme¹³. C'est d'ailleurs la première fois qu'une grande thèse d'histoire ouvrière est soutenue dans la communauté universitaire française. En réalité cette idée de création provient de Jean Maitron qui s'est heurté au problème de la dispersion des sources

¹² <http://histoire-sociale.asso.fr>

¹³ BOURGEOIS, Guillaume et DREYFUS, Michel. *L'Institut français d'histoire sociale*. Communisme, 1983, n°4, p. 97-103.

en histoire ouvrière et sociale durant la préparation de sa thèse, et au fait qu'à l'époque, l'université française était fermée à l'histoire ouvrière. En fondant cet Institut Jean Maitron pense pouvoir centraliser les archives du mouvement ouvrier et ainsi, en garantir le sauvetage, la conservation et le classement et en faciliter la communication pour des recherches. Cette association qui sera reconnue d'utilité publique en 1957 est financée par les cotisations de ses membres, par la vente du bulletin trimestriel *L'Actualité de l'Histoire* et par quelques subventions d'organisations.

D'après les articles 1, 2 et 3 de ses statuts¹⁴ :

- « *L'Association, dite « Institut français d'histoire sociale », fondée en 1949, a pour but de favoriser la connaissance et l'étude des sciences sociales dans le sens le plus étendu. (...) »*

- « *Les moyens d'action de l'Institut français d'histoire sociale sont :*
 - *collecte d'archives, d'ouvrages imprimés, de documents, de reproductions de tous ordres intéressant l'histoire sociale,*
 - *mise à la disposition du public de la documentation recueillie,*
 - *publication des pièces les plus intéressantes,*
 - *organisation de conférences et de causeries,*
 - *édition d'une revue »*

- « *A Paris, la documentation recueillie est déposée aux Archives nationales où, par suite d'un accord passé avec la Direction des Archives de France elle est mise à la disposition du public dans les mêmes conditions que les documents d'archives. »*

Dès cette époque Jean Maitron parcourt la France pour recueillir les archives des syndicats, des coopératives, des Bourses du travail, des militants (directement ou via leurs héritiers). Ce sont celles-ci qui constitueront le fonds de démarrage de l'Institut. Son souhait est surtout d'empêcher la destruction ou le départ pour l'étranger des traces de l'histoire sociale française : « *si nous ne sommes pas aidés, nous devons abandonner l'œuvre entreprise et les archives sociales françaises iront*

¹⁴ *Statuts de l'Institut*. *L'Actualité de l'Histoire*, octobre 1957, n°19, p. 43-48.

alors rejoindre celles, considérables, qui se trouvent déjà à Moscou, à Milan et à Amsterdam¹⁵. ». A dessein près de 25% du total des articles de *L'Actualité de l'Histoire* sont consacrés à des inventaires de sources ou à des publications de sources¹⁶.

Mais compte tenu des moyens matériels réduits de l'Institut le fonds ainsi constitué est inégal : riche pour certaines périodes (l'anarchisme, le communisme de l'entre-deux-guerres, les congrès syndicaux) ou pour certaines personnes (« un anar de la Belle époque » Paul Delesalle, l'ancien député communiste André Marty, le fonds du syndicaliste révolutionnaire Pierre Monatte), incomplet pour d'autres. Contrairement à l'IHS qui se désintéresse de l'histoire du mouvement ouvrier, l'IFHS marque une date importante dans l'histoire des bibliothèques françaises car il inaugure les débuts de l'étude rigoureuse et scientifique de l'histoire du mouvement ouvrier. Malheureusement, du fait de l'exiguïté des locaux, les collections de périodiques ont été transférées à la Cité des archives contemporaines de Fontainebleau ce qui complique leur consultation.

De cet Institut Jean Maitron lancera en 1951 la revue *L'Actualité de l'Histoire*¹⁷, et en 1958, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*.

Néanmoins, Jean Maitron n'ayant pas réussi à ancrer l'Institut et *L'Actualité de l'Histoire* dans le paysage universitaire, une nouvelle structure apparaît en 1960 : la revue *Le Mouvement social*, qui correspond aussi à un renouvellement de génération dont Jean Maitron sera le trait d'union. C'est donc une nouvelle génération de chercheurs, souvent élèves d'Ernest Labrousse, qui forme le comité de rédaction du *Mouvement social* qui, indépendante de l'Institut en 1970, deviendra une revue véritablement universitaire.

C'est donc grâce à sa thèse de doctorat sur l'histoire du mouvement anarchiste débutée juste après la Deuxième Guerre mondiale et soutenue en 1950, que Jean Maitron s'est retrouvé confronté à l'éparpillement de la documentation en histoire

¹⁵ MAITRON, Jean. *Vie de l'Institut*. *L'Actualité de l'Histoire*, juillet-août-septembre 1958, n°24, p. 48.

¹⁶ LE MOUVEMENT SOCIAL. *Numéro cent*. *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1977, n°100, p. 9.

¹⁷ Les numéros de cette revue ont fait l'objet de reprints. S'informer à l'adresse Internet : 101565.3131@compuserve.com

sociale et à l'absence de toute cartographie des sources, et à son corollaire, l'inexistence d'un centre important de consultation. Dans son initiative de créer un institut d'histoire sociale, il ne fait nul doute que Jean Maitron avait à l'esprit de constituer un équivalent français à l'IISG d'Amsterdam. Mais compte tenu du fait que Boris Souvarine était propriétaire de l'appellation « Institut international », Jean Maitron n'avait plus comme possibilité que celle de qualifier le sien de « français ». Il y aurait là en tout cas une piste pour un travail plus approfondi déjà entrevue par Michel Dreyfus en 1988 lorsqu'il écrit :

« Il y a quarante ans J. Maitron envisageait la création d'une institution nationale où seraient regroupées les archives de militants – un peu du type de ce qu'est l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam ou la Fondation Feltrinelli à Milan. Un tel projet n'a pas abouti jusqu'alors.¹⁸ »

A défaut d'avoir pu mener un tel projet, Jean Maitron a mis en place un réseau de travail qui s'est notamment illustré par la publication du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* qui a fêté en 2003 son 43^{ème} volume. Jean Maitron ne négligeait par pour autant l'environnement international : en 1954 il appelle à une fédération internationale des instituts sociaux existant dans le monde. A ce sujet il écrit :

« Ce projet a été réalisé (...). Sur notre initiative la Commission d'histoire des mouvements sociaux du Comité international des sciences historiques s'est réunie fin novembre dernier au siège de l'UNESCO. Tous les Instituts sociaux avec lesquels nous sommes en relations (...) étaient représentés et la fédération que nous envisageons est en somme constituée

¹⁸ DREYFUS, Michel. *Du passé faisons l'inventaire !* Le Mouvement social, octobre-novembre 1988, suppl. au n°144, p.43.

aujourd'hui par la Commission qui a organisé cette réunion.¹⁹ »

Lors de ce colloque il a été admis que la commission se réunirait une fois par an et qu'elle tenterait de grouper toutes les institutions nationales s'occupant d'histoire sociale. Des recommandations ont été formulées concernant les travaux à entreprendre : recherche des sources, établissement de répertoires et de bibliographies. En 1959 paraîtra le premier volume d'un répertoire international des sources pour l'étude des mouvements sociaux aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Actuellement l'IFHS possède 622 fonds comportant des manuscrits, des livres, des brochures, des périodiques, des affiches, des dessins et photographies. Pour ses collections de brochures sur le communisme et l'anarchisme l'IFHS a publié des catalogues thématiques.

2.4. Jean Maitron et le Centre d'histoire du syndicalisme

En 1970, Jean Maitron démissionne de l'IFHS. Dans une lettre adressée à son président il indique *« qu'il était dépossédé de tout pouvoir de contrôle sur la marche du Centre documentaire dont il n'était plus que le pourvoyeur de fonds²⁰ »*. Son nom disparaît de la liste des membres fondateurs de l'IFHS.

Il rejoint alors le Centre d'histoire du syndicalisme de l'Université Paris I - Panthéon / Sorbonne qu'il avait créé en 1963 et qu'il animera jusqu'à son départ à la retraite en 1976.

L'article 2 des statuts de ce nouveau centre²¹ indique que :

« Ce centre a pour objet de développer, coordonner et aider les études relatives à l'histoire du syndicalisme. Il travaillera notamment à la recherche, à la conservation et à l'exploitation des archives et

¹⁹ MAITRON, Jean. *Vie de l'Institut. Rapport moral*. L'Actualité de l'Histoire, mars 1954, n°7, p. 47.

²⁰ Communication de Marie-Geneviève DEZES lors de la Journée d'études André Marty le 17 octobre 2003 au Centre d'histoire sociale du XX^e siècle.

publications des syndicats ouvriers et patronaux, ainsi que des documents de toute nature intéressant leur histoire. »

En 1976 lors du départ à la retraite de Jean Maitron, le centre se transformera en Centre de recherche d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme et quittera en 1977 son petit local de la rue de la Sorbonne pour des locaux un peu plus grands rue Malher toujours à Paris.

En 2001 cette bibliothèque²² spécialisée sur l'histoire des partis, des mouvements politiques et sociaux compte 8 000 volumes et brochures, 2 000 titres de périodiques dont 200 vivants, 2 000 travaux inédits d'étudiants sans compter des fonds d'archives importants.

3. Le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : une tentative réussie de travail en réseau

C'est en 1958, dans le numéro 24 de *L'Actualité de l'Histoire* que Jean Maitron lance un « *Appel en vue d'une collaboration aux dictionnaires biographiques du Mouvement ouvrier français* ».

Dans cet appel Jean Maitron propose à un certain nombre d'historiens l'élaboration d'une série de notices biographiques du mouvement ouvrier français dont il assumera la direction générale.

Il joint la fiche modèle pour la rédaction de la biographie :

- nom, prénoms, surnoms ou noms de guerre,
- date et lieu de naissance, date et lieu de décès,
- origines sociales, métiers des parents,
- études, diplômes obtenus,
- professions exercées,

²¹ CENTRE D'HISTOIRE DU SYNDICALISME. Bulletin du centre d'histoire du syndicalisme, 1976-1977, n°1, p. 4.

²² <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr>

- à quelles organisations syndicales, politiques, coopératives le militant a-t-il adhéré? A quelles dates ? Sous l'influence de qui ou de quels évènements?
- postes occupés dans ces organisations,
- quelle a été sa participation à : des meetings, des congrès, des élections ?
- s'il a été élu, quel rôle a-t-il joué ?

Chacune de ces biographies se termine par le rappel des sources, bibliographiques et archivistiques, et leur localisation. Car en amont le travail de collecte s'est fait en direction des archives publiques et privées, des imprimés et des manuscrits.

Cette entreprise est profondément originale dans la mesure où elle s'appuie sur un vaste réseau de correspondants départementaux représentés par des étudiants en thèse, des instituteurs, des professeurs, des érudits locaux, des syndicalistes. Toutefois « *le correspondant départemental n'a pas à rédiger les biographies des militants sur lesquels il a recueilli des informations mais simplement à faire parvenir ces informations* » qui seront ensuite reprises, réécrites, complétées, aménagées. La démarche de Jean Maitron est novatrice dans la mesure où il ne dissocie jamais la recherche, la documentation et la mémoire militante. Cela ne signifie pas pour autant qu'il verse dans l'hagiographie ; propension impossible pour ce chercheur soucieux avant tout du respect du document et des sources.

Intellectuellement, par « mouvement ouvrier », les concepteurs veulent parler de ceux qui placent leur espoir de la transformation sociale dans l'action collective des travailleurs, à ce titre un avocat ou un médecin y ont leur place.

Le premier volume sort en 1964 ; en 2003 avec les différentes éditions et en comptant les extensions internationales (Autriche, Chine,...) on arrive à 57 volumes. La reconnaissance est telle qu'il est convenu de dire le « Maitron » et non plus *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* et que cette œuvre figure parmi les usuels de toutes les grandes bibliothèques. Et l'aventure, unique au monde, continue pour la période 1940-1968.

En 1997 le *Dictionnaire*²³ est également édité sous forme d'un cédérom, tandis que le site Internet ne rend pas par contre toute la matière du dictionnaire.

A défaut d'avoir pu ériger un institut qui aurait centralisé toute la documentation ouvrière et sociale française, si tant est qu'une telle idée était réalisable, Jean Maitron aura réussi à fixer dans un dictionnaire, via des biographies de militants, les références bibliographiques (monographies et périodiques) et archivistiques de l'histoire ouvrière et sociale française!

En organisant un réseau de correspondants départementaux, Jean Maitron a centralisé, non pas la documentation, mais le travail ! En d'autres termes Jean Maitron aura réussi à contourner l'obstacle que constituait la dispersion des sources pour réaliser son œuvre, en créant un réseau national d'information travaillant à partir de gisements documentaires éparpillés.

4. L'IALHI : essai transformé de fédérer des institutions spécialisées en histoire sociale

Contrairement aux différents organismes précédemment décrits, avec l'International Association of Labour History Institutions²⁴ (IALHI) nous changeons d'échelle. En effet l'IALHI est une association fondée en 1970 à l'initiative d'Irène Wagner bibliothécaire au Labour Party, par des institutions culturelles suédoise, allemande, britannique, suisse et néerlandaise spécialisées sur l'histoire du mouvement ouvrier. Mais avec cette association se concrétise l'idée du travail en réseau, de la coopération et de la mutualisation qu'évoquait déjà Jean Maitron en 1954 à l'occasion d'un colloque organisé par l'UNESCO.

Membre de l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA), l'IALHI se donne pour missions de favoriser la coopération entre ses membres par une connaissance mutuelle de l'activité de chacun et de développer

²³ <http://www.maitron.org>

²⁴ <http://www.ialhi.org/i-net.html>

les possibilités d'échanges d'informations et de documents. C'est pourquoi elle tient un congrès annuel, élément important de son activité.

Elle regroupe des centres d'archives, des bibliothèques, des centres de documentation et des instituts de recherches centrés sur la théorie et l'histoire du mouvement ouvrier à travers le monde. En 2003 les membres français de l'IALHI sont : la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), le Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskystes et révolutionnaires internationaux (CERMTRI), le Cédias-Musée social, le Centre d'histoire sociale du XXème siècle, le CODHOS, la Fédération des mutuelles de France, la Fédération nationale de la Mutualité française, l'Institut CGT d'histoire sociale, l'Institut français d'histoire sociale et la Maison des sciences de l'homme.

Pour donner une idée du chemin parcouru, en 1980²⁵ elle avait à son actif :

- la publication d'un annuaire recensant les fonds des diverses institutions qui la composent (70) à partir d'un questionnaire qui leur a été envoyé (adresse, date de création, nombre de livres, de brochures, de périodiques possédés, nature du fonds, statut de l'institution, publications éventuelles),
- l'élaboration d'une bibliographie spécialisée de l'histoire sociale et contemporaine (mouvement ouvrier, mouvements révolutionnaires et de libération, féminisme, mouvement alternatif) de chaque pays représenté (« Basic Reading List ») ; plus de 4 000 références sont ainsi présentées chaque année par ordre alphabétique,
- le projet d'un répertoire international de la presse ouvrière et sociale (« Current Left and Labour Press », 1 000 titres). Il s'agit d'identifier le journal (titre, éditeur, lieu de publication, date de la première parution, précurseur du journal, état de la collection) et de décrire son orientation politique ou syndicale. L'intérêt de ce travail réside dans la présence d'un index qui permet divers types de recherches : par directeurs de publications ou collectivités éditrices d'une part et par thème d'autre part, l'index

²⁵ DREYFUS, Michel. *Mélanges. International association of labour history institutions*. Bulletin des bibliothèques de France, mai 1981, tome 26, n°5, p. 287-288.

thématique étant subdivisé par pays, par type de publication et par tendance politique.

En 2001 ce répertoire des publications des différentes internationales socialistes et social-démocrates pour la période 1914-2000 (2 000 titres dont 1 800 monographies et 200 périodiques) a été publié sous son égide. Pour chacun des titres on peut trouver le nom des institutions qui en conservent un exemplaire et sa cote dans chacune de ces bibliothèques. Chaque internationale bénéficie d'une présentation ainsi que chaque institution détentrice. Pour sa mise en ligne ce répertoire a été transformé en base de données²⁶. Les documents cités dans le répertoire ont été catalogués et indexés dans la nouvelle base qui peut être interrogée à l'aide de deux moteurs de recherche différents, en langage libre ou à partir d'un index. Dans les deux cas il est possible de faire des recherches par mot-clé, nom de personne, titre (ou mot du titre), nom de l'Internationale, nom de lieu ou nom d'éditeur. Voici un exemple probant de la pertinence du travail collectif dans un cadre fédératif.

Son site Web propose différents services : « newlist », répertoire de fonds d'archives, dépouillement des sommaires de revues spécialisées avec possibilité de recherche par mot clé.

L'IALHI constitue le seul lien existant entre les diverses bibliothèques spécialisées dans l'histoire ouvrière de par le monde.

Il apparaît que la France n'a pas su mettre en place, à la différence d'autres pays européens, un véritable institut d'histoire sociale. Même si ce constat est regrettable, il ne faut toutefois pas perdre de vue que l'histoire sociale est un domaine sensible et qu'une centralisation exacerbée aurait peut-être été source d'uniformité et donc d'appauvrissement intellectuel. Le progrès des recherches historiques ne passe-t-il pas par le maintien d'une pluralité des institutions ?

²⁶ <http://library.fes.de/library/english/si.html>

Partie 2 : Repérage des sources en histoire ouvrière et sociale

Si les personnes compétentes s'accordent sur l'impossibilité d'ériger en France un grand institut d'histoire sociale, il n'en reste pas moins vrai qu'il n'y a toujours pas en 1977 de cartographie des sources existantes pour travailler dans ce domaine.

1. Le contexte intellectuel des années 1960-1970 : un contexte particulier pour la documentation

Le mouvement de Mai 68 entraîne un développement certain de l'intérêt porté à la question sociale même si la situation avait commencé à changer dès le début des années 1960²⁷. En conséquence de plus en plus de chercheurs viennent dans les bibliothèques en espérant trouver les documents qui leur permettront de mener à bien leurs travaux. Mais à l'époque la recherche est au confluent de différentes influences : marxisme, structuralisme, nouvelle histoire. Pour étudier la condition ouvrière, les mentalités, les idéologies, les organisations, les luttes, ces approches ont comme point commun de ne pas vouloir se limiter aux seuls ouvrages. Déjà dans les années 1920 l'école des Annales, avec Marc Bloch et Lucien Febvre, se refusait à hiérarchiser les documents pour n'en privilégier aucun. C'est ainsi qu'à partir de 1914 les fondateurs de la BDIC se préoccupent de collecter la documentation la plus large et la plus diverse possible sur les pays belligérants et les pays neutres de la Première Guerre mondiale. Ils rassemblent alors livres, revues, tracts, affiches, journaux de tranchée, photographies, timbres, médailles, homélies d'évêque. Cette collecte atypique est devenue par la suite une pratique courante à la BDIC qui aboutira à la mise en place en 2001 du département des archives.

Les chercheurs des années 1960-1970 ont donc besoin d'accéder à un type de documents bien particuliers : compte rendus de congrès, circulaires, périodiques, brochures, tracts, affiches, photographies. Mais cette demande se heurte à deux types de problèmes. Le premier concerne les bibliothèques publiques qui s'intéressent peu à ce genre de documentation (y compris la Bibliothèque nationale et les Archives de France) et le second est relatif aux organisations politiques, certaines structurées mais le plus souvent informelles, voire illégales, qui n'ont pas

²⁷ L'essai bibliographique de Robert BRECY sur *Le mouvement syndical en France. 1871-1921* date de 1963.

pour habitude de respecter l'obligation du dépôt légal. Dans ces conditions le chercheur qui se présente dans une bibliothèque a toutes les chances de ne rien trouver.

Après avoir évoqué le contexte intellectuel général des années 1960-1970, il faut aussi s'attarder sur un contexte plus particulier, celui du microcosme militant gravitant autour du Centre de documentation international lié aux éditions EDI²⁸, qui firent un travail pionnier dans la collecte de documents primaires touchant l'histoire du mouvement ouvrier. Sans oublier le séminaire de George Haupt, directeur d'étude à la 6^{ème} section de l'Ecole des hautes études, consacré à l'histoire du mouvement ouvrier, où l'on retrouve les noms de Colette Chambelland, Jean Maitron, Nicole Racine, Madeleine Rebérioux. Compte tenu de la culture internationale et encyclopédique de George Haupt, son séminaire²⁹ a fonctionné comme un véritable creuset par lequel passeront bon nombre des chercheurs qui marqueront l'histoire sociale de leur nom. A son endroit, Jacqueline Pluet, ancienne membre du GEDHO, n'hésite pas à parler d'un « *directeur de conscience* ». D'ailleurs nous retrouverons le nom de George Haupt à l'occasion du projet du CODHOS de numériser des documents avec la BnF.

Les années 1960-1970 constituent bien un contexte spécifique dans la mesure où il y a conjonction entre une effervescence politique et une effervescence documentaire, principalement dans les sciences sociales et en histoire. Cela mériterait en soi une étude plus approfondie.

2. La naissance du GEDHO

C'est donc dans le contexte propre aux années 1970, que des bibliothécaires conscients de l'inadéquation entre l'offre et la demande dans le domaine de l'histoire sociale ont décidé de former un groupe pour tenter de remédier à cette situation. Ce groupe se constitue en 1974 et rassemble des professionnels des

²⁸ Les éditions Etudes et documentation internationale commencent à publier en 1974 les textes des premiers congrès de la III^{ème} Internationale.

²⁹ Voir HAUPT, George. *L'historien et le mouvement social*. Paris : François Maspero, 1980, 341 p.

bibliothèques suivantes : BDIC (avec Michel Dreyfus), Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Bibliothèque nationale (avec Christiane Rageau), Cédias-Musée social (avec Colette Chambelland et Françoise Winock), Institut français d'histoire sociale (avec Diana Cooper-Richet), Institut d'histoire sociale (avec Jean-Louis Panné), Centre d'histoire du syndicalisme et des mouvements sociaux et la Maison des sciences de l'homme (avec Jacqueline Pluet). Et prend pour nom Groupe d'études et de documentation en histoire ouvrière (GEDHO).

Le GEDHO est une petite structure relativement informelle mais très homogène qui défend un point de vue de bibliothécaire, à savoir mettre les informations en commun et réfléchir sur le statut de la documentation. Son intérêt est double car il est à la conjonction des idées de Paul Otlet dans son désir de maîtriser la documentation à travers des outils de médiation³⁰, et des idées marxisantes de Mai 68 sur « le rôle historique de la classe ouvrière ».

Ce petit collectif fonctionnera régulièrement jusqu'en 1982.

2.1. Les réalisations du GEDHO

Il faut bien voir que les actions entreprises par les membres du GEDHO découlent du constat qu'il existe un retard français en matière de collecte et de recensement des documents ouvriers, politiques et syndicaux; les collections de périodiques sont incomplètes, les bibliographies spécialisées n'existent pas, les inventaires d'archives de militants sont trop peu nombreux. Par conséquent il est nécessaire d'élaborer des instruments de travail adaptés pour rationaliser l'accès aux documents.

La première des réalisations a consisté à établir une cartographie des bibliothèques parisiennes possédant des fonds d'histoire ouvrière et à les décrire, de manière à pouvoir orienter les chercheurs.

Cette cartographie présentée sous la forme d'un répertoire³¹ donne pour chaque bibliothèque repérée :

³⁰ Voir à ce sujet FAYET-SCRIBE, Sylvie. *Histoire de la documentation en France*. Paris : CNRS EDITIONS, 2000.

³¹ GROUPE D'ETUDE ET DE DOCUMENTATION EN HISTOIRE OUVRIERE. *Histoire ouvrière. Guide des principales bibliothèques parisiennes*. Paris : Maison des sciences de l'homme, 1978, 56 p.

- les renseignements pratiques,
- l'histoire de la bibliothèque qui explique la présence de tel ou tel fonds caractérisant sa politique,
- une description rapide du fonds en ce qui concerne l'histoire ouvrière,
- les moyens mis à la disposition des chercheurs : fichiers, orientation bibliographique.

Le groupe se propose d'accomplir le même travail pour les centrales syndicales et leurs fédérations, les Bourses du travail, les partis politiques, les centres de documentation et d'archives des ministères, ceux des grandes entreprises et des chambres de commerce. La prolongation de cette cartographie à la province en direction des bibliothèques municipales et des archives départementales notamment est également au programme.

Toutefois ce groupe de travail a conscience que la rédaction du répertoire ne représente qu'une avancée limitée, c'est pourquoi il milite en faveur d'une véritable politique documentaire :

« Il faut définir une politique concertée de coordination des acquisitions, de plan de sauvetage des documents les plus menacés, de recherche systématique des documents. Cela implique aussi de prendre conscience qu'il faut rassembler tout ce qui concerne l'histoire ouvrière en train de se faire, en ne négligeant aucun des documents (en particulier ne pourrait-on concevoir des archives sonores et visuelles ?). Il ne faut pas nier que nous nous heurtons, dans tous ces domaines, à des réticences certaines et aussi à une formation nettement insuffisante des bibliothécaires.³² »

³² Ibid., p. 3.

Chaque membre cherchera à faire aboutir le projet au sein de son établissement afin qu'une politique de concertation entre les différentes bibliothèques émerge et se traduise par l'élaboration d'un programme commun d'acquisitions, d'échanges et de reproduction.

Le deuxième axe de travail consistait à réfléchir à un bulletin d'information dans le domaine de l'histoire ouvrière qui contiendrait :

- la liste des travaux universitaires inscrits et soutenus,
- les recherches en cours,
- les contenus des enseignements,
- l'annonce et le compte rendu des colloques,
- les nouveaux périodiques spécialisés,
- des bibliographies systématiques avec localisation et état des collections pour contrebalancer l'éparpillement des sources,
- la vie des bibliothèques et des centres (nouvelles acquisitions, donations, créations).

Mais cette « newsletter » n'a pas eu le temps de voir le jour, la maquette de son numéro zéro a été malencontreusement perdue par un membre du comité de rédaction de la revue le *Mouvement social* qui craignait peut-être de voir surgir là un concurrent³³.

Les membres du GEDHO ont participé aussi à plusieurs conférences de l'IALHI : Amsterdam en 1975, Milan en 1976³⁴, Vienne en 1977, Paris les 26 et 27 septembre 1978 (organisée à la Maison des sciences de l'homme par le GEDHO qui distribuera à l'occasion sa brochure *Histoire ouvrière. Guide des principales bibliothèques parisiennes*), Bochum en 1979 et Stockholm en 1980. Actuellement le CODHOS prépare la prochaine conférence de l'IALHI qui se tiendra à Paris en septembre 2004, en cela le CODHOS est bien le lointain successeur du GEDHO.

³³ Entretien avec Mme Jacqueline PLUET.

³⁴ Voir le compte rendu in DREYFUS, Michel et PLUET, Jacqueline. *Mélanges. 7è Congrès de l'International association of labour history institutions*. Bulletin des bibliothèques de France, décembre 1976, tome 21, n°12, p. 553-554.

Dernière initiative recensée, la prise en charge par Jacqueline Pluet et Diana Cooper-Richet de l'atelier « Documentation / archives / bibliothèques » du premier Forum international sur la classe ouvrière et son histoire organisé par l'UNESCO à Paris les 22-26 avril 1980³⁵. A cette occasion le GEDHO a animé une journée de discussion sur les problèmes posés par la conservation, la documentation et la législation des fonds relatifs à l'histoire sociale. Cette animation avait été préparée par l'envoi d'un questionnaire aux membres de l'IALHI.

« Les conclusions de cette journée ont d'ailleurs fait l'objet d'un rapport qui sera vraisemblablement publié ainsi que les autres textes du colloque³⁶ ».

2.2. La disparition du GEDHO et son enseignement majeur

L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 fait naître un moment l'idée de créer un grand institut consacré aux archives ouvrières, toujours le modèle de l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam qui hante les esprits. Mais la réflexion sur la question au sein du GEDHO impulsée essentiellement par Colette Chambelland³⁷, a abouti à la conclusion suivante : créer un énième centre pour regrouper toutes les archives et toute la documentation était proprement illusoire et de toute manière trop coûteux.

Finalement en 1982 Colette Chambelland réunit une dernière fois l'équipe du GEDHO au Musée social. Assiste à cette réunion Philippe Barret, conseiller technique au cabinet du ministre de la Recherche et de l'Industrie, qui se montre très intéressé par la démarche du GEDHO qu'il souhaite pérenniser, mais dans un autre cadre institutionnel. Dans un entretien datant de 1982 Colette Chambelland évoque ce groupe :

« Nous avons enfin obtenu (...) un soutien efficace du ministère de la Recherche et du CNRS, et une compréhension de quelques responsables, avant tout de Philippe Barret. Nous espérons, avec des collègues (qui tiennent comme moi à cette notion du bibliothécaire-chercheur) pouvoir établir des liens

³⁵ Voir compte rendu dans DREYFUS, Michel. *Mélanges. International ...*, op. cit.

³⁶ Ibid., p. 288.

plus efficaces entres les centres spécialisés en histoire ouvrière, établir une coordination, redéfinir des spécialisations plus rigoureuses, publier des bibliographies, élaborer des catalogues thématiques, afin de pouvoir mieux servir la recherche (...).³⁸ »

L'idée d'une centralisation dans un seul lieu est abandonnée, « *c'est fin 1981 que le GEDHO a pu intervenir pour empêcher la mise en route du « Grand Institut » que la gauche, dans son euphorie, voulait réaliser³⁹ »⁴⁰. Il s'agit dorénavant de faire avec l'existant et donc de dresser un état des lieux des archives ouvrières partout en France. C'est ainsi que Michel Dreyfus quitte son poste de conservateur à la BDIC pour intégrer le GRECO (Groupement de recherches coordonnées « Travail et travailleurs en France aux XIXème et XXème siècles »), laboratoire de recherches qui dépend du CNRS, dans la perspective de mener à bien ce travail.*

Malgré sa démarche novatrice le GEDHO en tant que tel n'aura pas réussi à être véritablement opérationnel dans la durée. Cela est évidemment dû au fait que ce groupe de travail ne bénéficiait d'aucune aide institutionnelle, si ce n'est de quelques facilités de la part de la Maison des sciences de l'homme. On peut dire aussi à sa décharge que l'apparition de nouveaux objets d'étude historiques (histoire culturelle, histoire des idées et des représentations...) a contribué à isoler l'histoire ouvrière et sociale au tournant des années 1970-1980.

3. Les guides de Michel Dreyfus

Les années 1970 ont vu paraître nombre de « répertoires » de bibliothèques⁴¹ mais aucun n'était consacré à l'histoire ouvrière et sociale. Le constat établi par Michel Dreyfus est double. Peu d'institutions se préoccupent de la conservation des traces de l'histoire ouvrière et sociale. Malgré des tentatives individuelles (l'Institut créé

³⁷ Entretien avec M. Michel DREYFUS.

³⁸ CHAMBELLAND, Colette. *La bibliothèque ...*, op. cit., p. 96.

³⁹ Courriel de M. Michel DREYFUS en date du 10 décembre 2003.

⁴⁰ Pourtant un Centre des archives du monde du travail sera mis en chantier à Roubaix en 1983 et ouvrira en 1993.

par Jean Maitron par exemple), aucun grand institut d'histoire sociale avec des moyens financiers et intellectuels appropriés pour mener une prospection systématique, n'a vu le jour en France. Enfin, les sources sont éparpillées et difficiles à repérer dans les catalogues.

3.1. Le lancement du CCDHOS

En 1982, avec le rattachement de Michel Dreyfus au CNRS, ce dernier a pu constituer un Centre de coordination de la documentation en histoire ouvrière et sociale (CCDHOS) qui prolonge le travail ébauché avec le GEDHO. Ainsi le recensement peut se poursuivre avec plus de moyens et selon des objectifs plus ambitieux qui sont :

- recenser les fonds existant en France,
- établir des bibliographies thématiques spécialisées à partir des publications récentes et des travaux non publiés,
- mettre en chantier des catalogues thématiques de sources par courant politique, syndical, par période chronologique, pour répertorier les congrès, la presse, les publications, les archives et les documents iconographiques d'un courant donné.

Michel Dreyfus envisage aussi une collaboration avec l'IALHI dont il avait avec les autres membres du GEDHO organisé une conférence à Paris en 1978 :

« Telles sont les réalisations qui pourraient être menées à bien en France, en liaison étroite, avec le réseau existant des bibliothèques, archives et centres de documentation (...) en liaison avec l'IALHI.⁴² »

⁴¹ DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA LECTURE PUBLIQUE. *Répertoire des bibliothèques et organismes de documentation*. Paris : Bibliothèque nationale, 1971, 732 p.

⁴² DREYFUS Michel. *Une coopération internationale en histoire ouvrière et sociale : l'International Association of Labour History Institutions*. Communisme, 1983, n°3, p. 126.

3.2. La première cartographie française des centres spécialisés en histoire ouvrière et sociale

La première étape de la démarche du CCDHOS a consisté à recenser les bibliothèques, les centres spécialisés et les centres d'archives à Paris sous la forme d'un *Guide des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale*, et à faire pour chacun (51 institutions) une notice signalétique (renseignements pratiques, histoire du centre, description du fonds, politique d'acquisition). Pour s'orienter, le guide offre trois index alphabétiques : les noms de personnes, les titres de périodiques, les noms d'organisations et d'organismes.

Cette prospection a permis de découvrir des collections dans des lieux où on ne les attendait pas. Par exemple une collection du périodique *La Bataille syndicaliste* (1911 à 1914) à la Fondation Thiers ou encore celle de *La Vie ouvrière* (de 1919 à 1939) à l'Action populaire de Vanves.

La seconde étape, présentée sous la forme d'un guide documentaire, s'étend à 1 000 centres ainsi répertoriés : ministères, écomusées, archives de France et archives départementales et communales, bibliothèques municipales classées ou non, bibliothèques universitaires et centres de recherches universitaires, archives des centrales syndicales (et notamment celles des instituts régionaux de la CGT). Il s'agit aussi d'un approfondissement du guide parisien. En effet le volume dévolu aux *Sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles)* est à la fois la présentation, dans l'ordre alphabétique des départements, des institutions détentrices de ressources documentaires en histoire sociale pour la province, et la reprise, mise à jour et augmentée, des institutions homologues de la région parisienne. Par contre celui-ci ne possède que deux index : les noms de personnes et les matières.

Pour réaliser ce travail la méthode utilisée a mêlé les questionnaires (principalement pour les bibliothèques municipales et les services départementaux des archives) et une équipe de chercheurs partie enquêter dans les régions avec une feuille de route comprenant cinq domaines de recherche :

- l'histoire du mouvement ouvrier (partis, syndicats),

- l'histoire du travail (conditions de travail, organisation, réglementation, revendications, négociations, manifestations, grèves),
- l'histoire sociale (vagabondage, mendicité, phénomènes migratoires, bureaux de bienfaisance, sociétés de secours mutuels, jardins ouvriers),
- l'histoire de la culture scientifique et technique,
- l'histoire des entreprises.

La typologie des documents à classifier s'ouvre à l'audiovisuel :

- les textes manuscrits et imprimés : livres, journaux, brochures, comptes rendus de congrès, bulletins intérieurs, notes, cartes d'adhérents, rapports, correspondance,
- les documents iconographiques : photos, affiches, cartes postales, tableaux,
- les documents audiovisuels : interviews, chansons, bandes sonores, disques vinyl.

Ce travail achevé, Michel Dreyfus peut écrire :

« L'enquête nationale à laquelle j'ai procédé a permis de repérer un très grand nombre de fonds dispersés dans les centres les plus variés. Ainsi a été fait un premier état des lieux ; certainement incomplet et perfectible, il peut néanmoins être amélioré, enrichi, grâce aux nouveaux moyens techniques qu'offre l'informatique. Ne peut-on pas à partir de ce travail envisager la constitution d'une base de données nationales sur les archives ouvrières (archives de militants et archives d'organisations) qui permettrait de mieux savoir ce qui est ? S'il ne semble guère possible ni souhaitable de regrouper physiquement tous les fonds en un même lieu, il est par contre des plus utiles d'en connaître l'existence, la localisation, le contenu (...). Mais il faut aller plus loin dans la direction voulue par J. Maitron et se donner

maintenant les moyens de mettre sur pied une structure coordonnant à l'échelle nationale l'information nécessaire et l'action à mener en matière d'archives ouvrières.⁴³ »

Rétrospectivement on s'aperçoit que l'action pionnière de Michel Dreyfus, au sein du GEDHO d'une part et au CNRS d'autre part, occupe une place à la fois stratégique et intermédiaire entre l'initiative de Jean Maitron et la mise en place du CODHOS en 2001. Autant dans les années 1950 Jean Maitron avait su pointer l'absence d'un grand centre français spécialisé dans la collecte des documents de la mémoire ouvrière, autant Michel Dreyfus au tournant des années 1970-1980 a su repérer le patrimoine documentaire de la France concernant l'histoire sociale et valoriser les fonds détenus par des centres divers.

4. Le projet de réseau entre l'IRES et le CAMT

Si les centres spécialisés sont dorénavant repérés, ils ne coordonnent pas pour autant leurs efforts en matière de politique documentaire. Il faut attendre 1997 pour qu'un réseau de coordination entre ces centres, vœu déjà exprimé par Colette Chambelland en 1982 (!), tente de se mettre en place.

Le 28 avril 1997 un séminaire s'est tenu dans les locaux de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) à l'initiative de ce dernier et du Centre des archives du monde du travail de Roubaix (CAMT) sur la question des archives syndicales.

4.1. Que sont l'IRES et le CAMT ?

L'IRES⁴⁴ est un institut créé en 1982 par l'ensemble des organisations syndicales représentatives françaises, avec le concours de l'Etat, qui fonctionne sous la forme d'une association loi de 1901. Ses missions consistent à apporter aux organisations

⁴³ DREYFUS, Michel. *Du passé...*, op. cit., p. 43.

⁴⁴ www.ires-fr.org

syndicales des éléments d'appréciation et d'analyse sur l'ensemble des questions économiques et sociales. Pour cela l'IRES possède un centre de recherche et de documentation et soutient l'effort de recherche propre à chaque centrale⁴⁵.

C'est donc dans ce cadre que l'IRES a été amené à s'intéresser à l'histoire du mouvement syndical (organisations et militants) et par voie de conséquence à se préoccuper du « *caractère incomplet, discontinu et dispersé des archives qui le concernent*⁴⁶ » pour assurer une meilleure visibilité à la mémoire syndicale et ouvrière.

Quant au CAMT⁴⁷, c'est un centre de collecte et de mise en valeur d'archives provenant des entreprises (industrielles, commerciales, bancaires) et de la vie syndicale. C'est pourquoi il récupère la mission de la Section des archives d'entreprises des Archives nationales. Ce centre d'archives inédit résulte de la nouvelle politique initiée par les Archives nationales au début des années 1980 en direction du monde du travail. La région Nord a été choisie en raison de sa densité industrielle. Créé par un décret en 1983, il a été inauguré en 1993.

4.2. La nature du projet entre l'IRES et le CAMT

Le 28 avril 1997 l'IRES et le CAMT ont organisé une journée d'études sur les archives syndicales qui a permis de mettre en lumière que :

« Les syndicalistes et leurs organisations, notamment à l'occasion des nombreuses et récentes commémorations d'anniversaires, ont pris conscience de la richesse du passé syndical et de son importance pour l'histoire locale ou nationale. Cette prise de conscience est doublée d'un réel souci de rigueur et de scientificité dans le traitement de ce passé et dans la

⁴⁵ Il a financé par exemple en 1988 la réalisation du *Guide bibliographique CFTC-CFDT 1884-1987*.

⁴⁶ BRAUD, Maurice. *Archives syndicales*. IRES La Lettre, juillet 1997, n° 32, p. 1.

⁴⁷ www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/fr

construction de la mémoire du syndicalisme au service de l'action⁴⁸ ».

La journée a débouché sur la formalisation de six objectifs :

- mettre en place un organisme de liaison entre les membres de ce réseau,
- créer un centre de ressources pour mutualiser les instruments de travail (enquêtes, fonds d'archives, inventaires, contrats de dépôt, publications),
- élaborer une méthode de travail à destination des responsables d'archives (cotation de dossiers, plan de classement),
- étudier les possibilités d'applications informatiques pour les archives syndicales,
- former des personnes amenées à classer les archives,
- lancer des projets en matière de collecte de témoignages oraux et de constitution de banque d'images.

Pour atteindre ces objectifs, l'IRES et le CAMT ont décidé de mettre en place un réseau dont l'action sera coordonnée par un comité de liaison qui se réunira trois fois par an en réunions plénières. Ce comité travaillera en collaboration avec les archives publiques, les centres universitaires spécialisés (notamment le Centre d'histoire sociale de l'Université Paris I), l'équipe du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* et avec des responsables et militants syndicaux.

Il est intéressant de noter que l'existence passée du GEDHO n'est pas évoquée dans ce projet. Pourtant la philosophie générale de ce dernier en est très proche, cela doit être dû à la présence de Colette Chambelland à ce séminaire⁴⁹. Néanmoins il s'en démarque par son périmètre de compétence : en effet il se limite aux archives des centrales syndicales et de leurs fédérations respectives.

⁴⁸ Ibid., p.1

⁴⁹ Entretien avec M. Maurice BRAUD, directeur adjoint de l'IRES.

Toutefois ce réseau ne passera jamais au stade opérationnel. Il restera un jalon dans l'histoire des tentatives de fédérer les politiques documentaires des centres spécialisés dans la mémoire sociale.

5. La naissance du CODHOS : quelle filiation avec le GEDHO ?

C'est durant le XXXème congrès de l'IALHI qui s'est tenu en 1999 à Amsterdam que des professionnels de la documentation se sont retrouvés en marge des débats pour discuter de l'opportunité de constituer un groupe de travail afin de réfléchir à la conception d'instruments de travail pour une meilleure exploitation des fonds. Ce comité informel a regroupé à l'initiative de Françoise Blum du Musée social, la BDIC, le CERMTRI et le CHS.

A proprement parler il n'existe donc pas de filiation directe entre le GEDHO et le futur CODHOS, qu'une génération sépare. Aucun des anciens membres du GEDHO n'était présent à la réunion informelle. Pourtant, la constitution du CODHOS n'est pas fortuite elle correspond à une nécessité : celle de résoudre des problèmes qui demeurent, ceux de la dispersion des fonds en histoire sociale et de l'insuffisance documentaire. Vis-à-vis du projet de l'IRES / CAMT, le CODHOS procède d'une démarche inverse : il part d'abord des archives politiques.

Le comité originel s'est ensuite élargi à d'autres institutions : au Centre d'histoire du travail (CHT) de Nantes, à la Fondation Jean-Jaurès, à l'Institut français d'histoire sociale (IFHS), à la Bibliothèque marxiste, à l'Institut de recherches et d'études sur la Libre pensée (IRELP), à l'Office universitaire de recherche socialiste (l'OURS) pour poursuivre les discussions et les travaux préparatoires. En janvier 2000 les participants ont décidé de nommer leur groupe : « collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale ». Mais il faudra attendre janvier 2001 pour que ce collectif prenne une existence légale sous la forme d'une association loi de 1901. Le point d'orgue de cette dynamique sera la demi-journée de présentation du CODHOS, le 29 janvier 2002, qui s'est déroulée au Centre historique des Archives nationales⁵⁰.

⁵⁰ Voir annexe n°1.

Partie 3 : Création du CODHOS : synthèse des tentatives passées ?

Grâce aux initiatives d'un groupe de travail rassemblant des bibliothécaires spécialisés et à l'action de Michel Dreyfus, les bibliothèques françaises disposent depuis les années 1980 d'instruments de travail qui permettent d'orienter les chercheurs vers les centres spécialisés. Néanmoins il faut attendre presque deux décennies après le GEDHO, pour voir enfin ces centres coordonner leur action dans la perspective de produire un catalogue collectif des fonds en histoire sociale.

1. Quelques organismes membres du CODHOS⁵¹

Trente institutions composent aujourd'hui le CODHOS. La diversité de ses membres fait toute la richesse du collectif : bibliothèques, centres de documentation ou service d'archives de partis politiques et de syndicats, instituts de recherche. En dépit de statuts, de tailles et de modalités de fonctionnement très différents ces institutions ont un point commun : les collections de documents qu'elles conservent ont trait à l'histoire politique, ouvrière et sociale.

Ces collections qui se sont constituées au fil de l'histoire n'ont sans doute pas toujours bénéficié de l'intérêt et de la reconnaissance qu'elles suscitent aujourd'hui. Chaque institution membre du CODHOS tente d'attribuer à la documentation une place importante dans son organisation : des locaux, des personnels compétents facilitent à l'heure actuelle la conservation et la communication au public des documents. Il n'y a toutefois pas de comparaison possible entre les collections et les moyens d'une grande bibliothèque de recherche et ceux par exemple d'une association héritière d'une coopérative ouvrière.

C'est la raison pour laquelle, sans détailler les caractéristiques propres à chaque institution membre du CODHOS, il semble utile de présenter ici quelques centres de ressources représentatifs de cette diversité.

⁵¹ La liste complète des membres du CODHOS se trouve en annexe n° 2 .

1.1. La BDIC

Nous ne reviendrons pas sur le Musée social, l'IHS, l'IFHS, le CHS et le CAMT qui ont déjà été longuement évoqués. C'est plutôt la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine⁵² qui va maintenant retenir notre attention, dans la mesure où elle a une longue expérience de la sauvegarde de la documentation en histoire ouvrière et sociale, et de collaboration aux travaux de l'IALHI.

La BDIC est une bibliothèque d'un genre particulier, à la fois bibliothèque d'étude et de recherche, bibliothèque patrimoniale et bibliothèque universitaire. Spécialisée avant tout sur les conflits et les relations internationales au XXème siècle, elle s'est ouverte très vite à d'autres champs d'études et notamment à l'histoire du mouvement ouvrier. Cela tient en partie au mode de collecte mis en place par ses promoteurs (Camille Bloch et Pierre Renouvin) qui consiste à ne pas hiérarchiser les documents en fonction d'un jugement de valeur quelconque.

Ainsi elle possède des trésors de périodiques rares, d'affiches, de brochures, de tracts, d'archives de partis, d'associations, de militants (don de Pierre Frank sur le mouvement trotskyste, don de René Lefevre sur les éditions Spartacus, fonds Daniel Guérin sur l'anarchisme, fonds Maximilien Rubel sur le marxisme).

Sa vocation internationale lui a permis également de rassembler une large documentation sur les révolutions en Europe entre 1917 et 1920 et sur les mouvements pacifistes, socialistes, communistes des années 1920-30. Cela explique en partie pourquoi les directions successives de cette bibliothèque ont à cœur de s'insérer dans les réseaux internationaux de coopération documentaire, dont l'IALHI. C'est donc par ce biais là que l'envoyé de la BDIC au congrès de l'IALHI en 1999 a été amené à faire partie du petit comité porteur de l'idée du CODHOS.

⁵² www.bdic.fr

1.2. Le CHAN

Le Centre historique des Archives nationales⁵³ est un des centres constituant les Archives nationales. Il a pour vocation de conserver et de communiquer les archives publiques issues des gouvernements et des institutions de l'Etat, à l'exception des ministères des Affaires étrangères et de la Défense. Outre les archives publiques, le CHAN conserve aussi des archives privées dans le cadre de la Section des archives privées créée en 1949 avec la création de la série AS (archives d'association). Afin de mieux gérer les fonds d'association, un poste de conservateur responsable des fonds d'association est créé en 2000 au sein de la Section des archives privées. Pour valoriser ces fonds, le CHAN cherche à mettre en place des partenariats scientifiques. C'est ainsi qu'il en est venu à s'intéresser au CODHOS et à mettre sur pied une collaboration scientifique et technique avec ce dernier.

Jusqu'ici c'est le fonds des Amis de Marceau Pivert (ancien dirigeant de l'aile gauche de la SFIO) qui a donné l'occasion au CHAN de collaborer au *Guide des sources*. Mais le fonds du Parti socialiste unifié, conservé sous la cote 581 AP, pourrait faire à son tour l'objet d'une exploitation intéressante.

En retour, le site Web du CODHOS procure au CHAN une visibilité au-delà de ses deux publics « captifs » que sont les chercheurs du CARAN (Centre d'accueil et de recherches des Archives nationales) et le public du Musée de l'histoire de France.

1.3. Les centres politiques

Les partis politiques préfèrent généralement conserver leurs archives, soit à leur siège, soit dans le cadre d'une fondation ou d'un institut indépendant ; par exemple la Fondation Jean-Jaurès est financée sur des fonds publics. Perduraient néanmoins l'exception notable du parti communiste qui gère ses archives via une association loi de 1901, Archives du communisme français, créée en 2001 et dont l'objectif était : « *l'inventaire, la sauvegarde et la valorisation des archives et de la mémoire*

⁵³ www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan

*militante du communisme en France*⁵⁴ ». Mais en décembre 2003, le parti communiste a annoncé que ses archives allaient être déposées aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

1.3.1 Le CERMTRI

Le Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires⁵⁵ est créé en 1977 sous la forme d'une association loi de 1901 qui adhère à l'IALHI en 1979. Le fonds d'origine est lié à l'Organisation communiste internationaliste (OCI) mais s'étoffe peu à peu au gré des dons de militants, d'organisations politiques ou syndicales et d'échanges avec d'autres instituts. Sa mission « *après des dizaines d'années d'occultation de l'histoire du mouvement ouvrier révolutionnaire, de falsification, de pesanteur bureaucratique (...) [est] de reconstituer la mémoire collective des révolutionnaires (...)*⁵⁶ ».

Actuellement la bibliothèque compte 15 000 ouvrages, dont les bibliothèques gardées en l'état de Gérard Bloch et de Maximilien Rubel et des collections de périodiques concernant une myriade de courants politiques de gauche français et étrangers. Le centre publie les *Cahiers du CERMTRI* qui présentent des documents reproduits en fac-similé sur des épisodes de l'histoire du mouvement ouvrier issus de son fonds. Son autre publication, les *Cahiers du mouvement ouvrier*, revue d'histoire sur le mouvement ouvrier international, animés par l'historien Jean-Jacques Marie fait aussi l'objet d'une édition en russe. Le centre organise par ailleurs des conférences-débats sur des thèmes liés à l'actualité éditoriale en relation avec sa mission.

1.3.2 L'OURS et la Fondation Jean-Jaurès

L'Office universitaire de recherche socialiste⁵⁷ a été fondé par Guy Mollet (secrétaire général de la SFIO de 1946 à 1969) en 1969 à Paris. Son activité est centrée sur la constitution d'une grande bibliothèque spécialisée sur le mouvement

⁵⁴ Editorial du bulletin *Mémoire du communisme*, juillet 2001.

⁵⁵ <http://assoc.wanadoo.fr/cermtri>

⁵⁶ LES CAHIERS DU CERMTRI. *25 années d'activités*, n°101, mai 2001, p. 7.

⁵⁷ www.lours.org

ouvrier français et international depuis ses origines (16 000 livres et brochures, 700 titres de périodiques). Les archives de la SFIO depuis sa fondation ayant disparues en 1940, le fonds se reconstitue à partir de fonds privés. L'OURS est le lieu de dépôt des archives de la SFIO jusqu'en 1971 (année du congrès d'Épinay qui marque la naissance du parti socialiste). En outre il possède l'intégralité des congrès socialistes nationaux publiés de 1905 à 1939 et de nombreux congrès fédéraux pour la même période ainsi que la quasi-totalité des sténographies non éditées des congrès, conseils nationaux de la SFIO de 1947 à 1971.

La Fondation Jean-Jaurès⁵⁸, quant à elle, s'est constituée en 1992 et a pour but de : « *favoriser l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier et du socialisme international*⁵⁹ ». Mais ce n'est qu'en 1999 que le Centre d'archives socialistes a été créé suite à une convention passée entre l'OURS, la Fondation et le parti socialiste afin de gérer en commun les archives socialistes à partir de 1969.

Le CAS conserve les archives et la presse produits par le parti socialiste depuis son congrès d'Épinay de 1971, ainsi que des fonds privés de militants ou de dirigeants. Son site Web présente différentes bases de données : inventaires, archives numérisées, photographies. La Fondation attribue chaque année un prix récompensant un travail universitaire sur l'histoire du socialisme. Le CAS œuvre aussi pour le regroupement de l'ensemble des fonds d'archives liés à l'histoire de la SFIO et du PS dans un lieu unique, où conservation et communication s'effectueraient dans des conditions optimales pour le public.

1.4. Les centrales syndicales

En ce qui concerne les syndicats, les pratiques de collecte, de traitement et de conservation de leurs archives varient d'une centrale à l'autre selon leur histoire. Du point de vue de l'organisation, il apparaît que si presque chaque centrale syndicale a aujourd'hui son service d'archives confédérales, les dépôts de certains documents auprès des Archives départementales se poursuivent au niveau des

⁵⁸ www.jean-jaures.org

⁵⁹ JOUINEAU, Emmanuelle et MEREL, Thierry. *Présentation d'un service : le Centre d'archives socialistes*. L'Echo. Bulletin de liaison de la section des archives des administrations centrales, octobre 2002, n°36, p. 5.

fédérations (branches professionnelles) et des unions régionales, départementales et locales (échelon géographique et interprofessionnel).

De manière générale, l'ensemble de ces fonds couvrent bien la période postérieure à 1945.

La CGT, première confédération à avoir mis sur pied un service d'archives à la veille de la Seconde Guerre mondiale, dispose depuis 1982 d'un Institut d'histoire sociale⁶⁰ qui a trente antennes fédérales.

La CFDT⁶¹ conserve à son siège confédéral parisien les documents des services de la confédération depuis 1985 ainsi que les fonds de vingt fédérations professionnelles nationales et unions depuis 1994.

Ce n'est qu'en 1997 que la CGT-FO se dote d'un service d'archives confédérales alors que ses trente fédérations ont une politique propre en la matière.

Tous ces centres de ressources documentaires financés ou subventionnés par les pouvoirs publics, les organes politiques, les centrales syndicales ou autofinancés, travaillent à l'enrichissement et à la valorisation de leur fonds pour mieux répondre aux attentes des chercheurs du domaine.

2. Les objectifs du CODHOS

Lors des travaux préparatoires entre les membres fondateurs il y a eu une discussion pour délimiter le champ d'action du CODHOS. Que faut-il entendre exactement par « mouvement ouvrier » ? Celui-ci doit-il englober le mouvement radical-socialiste, le Sillon de Marc Sangnier, le mouvement féministe, les syndicats Confédération générale des cadres (CGC) ou la Confédération des syndicats libres (CSL) ? Finalement le périmètre s'est élargi à la notion plus extensible de « mouvement social » de manière à intégrer dans la démarche des mouvements tels la Ligue des droits de l'homme, le Sillon ou les Archives du féminisme.

⁶⁰ www.cgt.fr/02organi/orgal.htm

⁶¹ www.cfdt.fr

Ce consensus sur la notion de mouvement social a le mérite de laisser la porte ouverte à l'entrée d'organisations périphériques : la Fédération française des syndicats d'employés catholiques (qui a existé de 1886 à 1910), la Fédération des syndicats jaunes (qui a fonctionné de 1901 à 1913), le compagnonnage (mouvement qui s'occupe de formation, d'assistance et d'embauche) en liaison avec le musée du compagnonnage à Tours, les Auberges de jeunesse ou bien encore les rapports des délégués aux expositions universelles. Ces rapports sont une source intéressante dans la mesure où les expositions sont l'occasion, de 1862 à 1876, de prises de contact entre délégués provinciaux, ce qui rapproche ces expositions d'un « parlement ouvrier national ».

2.1. Organisation et fonctionnement

2.1.1 Les statuts

Le CODHOS est une association loi de 1901 dont l'article 2 des statuts précise la mission :

« Elle a pour but de faciliter l'information et les échanges entre ses membres, de réaliser des instruments documentaires et des outils informatiques concernant le mouvement ouvrier et social, à partir des fonds détenus par chaque organisme adhérent à l'association. Ces réalisations doivent faciliter les recherches des étudiants et des chercheurs.⁶² »

La condition *sine qua non* pour faire partie du collectif est de mettre à la disposition du public les fonds documentaires détenus par les centres (article 5). L'article 8 précise même que la qualité de membre du collectif se perd si les fonds cessent d'être communiqués au public.

Comme dans toutes les associations de ce type les adhérents se réunissent chaque année en assemblée générale pour élire un bureau composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Mais les projets sont définis par l'assemblée générale

⁶² Voir l'ensemble des statuts en annexe n°3.

(instance délibérative), tandis que le bureau administre l'association (instance exécutive). Le CODHOS étant une fédération d'associations, l'assemblée générale est un moment important de la vie interne du collectif ; elle impulse et contrôle le travail des commissions et permet la circulation de l'information. C'est pourquoi il y a actuellement tout un débat pour savoir s'il doit y avoir deux ou trois assemblées générales par an, compte tenu du fait que l'association enregistre trente organismes membres et que le degré d'implication de chacun n'est pas équivalent. Seuls les derniers rapports des assemblées générales et des commissions sont consultables sur le site Web du CODHOS.

En conclusion les statuts ont été pensés dans le but de formaliser l'échange d'informations entre ses membres, d'offrir une structure de discussion, et de permettre une œuvre commune, notamment par la création d'instruments de travail spécifiques tel qu'un inventaire des sources écrites relatives aux congrès nationaux des organisations ouvrières de la Commune de Paris à nos jours. Mais ils n'interfèrent pas avec l'autonomie juridique et avec le fonctionnement des centres adhérents. Ils ne prévoient surtout aucun processus de fusion.

2.1.2 Les commissions

Le travail de l'association se déroule dans les commissions qui sont des groupes de travail thématiques. Dès qu'un projet est adopté en assemblée générale, un groupe de travail se forme pour le mener à bien, sa dénomination est le reflet de son objet. Il y a actuellement quatre commissions en fonctionnement : « numérisation », « état signalétique des militants », « fédérations syndicales » et « conférence de l'IALHI ». Ces groupes, qui dans leur composition mêlent les membres des différentes institutions, gèrent leurs travaux à leur propre rythme mais doivent rédiger des comptes rendus, qui sont mis en ligne, pour la bonne information de tous les adhérents. Pour une meilleure coordination du travail concernant la base de données, il serait souhaitable que sa commission comporte au moins un membre de chaque groupe de travail.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue que les tâches assumées pour le CODHOS dans le cadre des commissions viennent en plus du travail courant des adhérents ; c'est donc un surcroît de travail qui parfois ralentit l'avancée des contributions.

Le fonctionnement du collectif sous la forme d'une association loi de 1901 évite le phénomène de bureaucratisation des tâches. Il n'y a pas d'obligation, pas de récupération possible, les fonctions officielles sont tournantes. De plus chacun tient à la cohésion de l'ensemble. Car il ne faut pas perdre de vue que chaque centre a sa propre histoire, ses propres pratiques (nature des fonds collectés, manière de les valoriser), son propre fonctionnement et son statut propre.

Finalement si le collectif parvient à réaliser ses projets, c'est en partie grâce à sa forme associative et au fonctionnement qui en découle.

2.2. Du bien-fondé des associations

Paul Otlet est une figure majeure du vaste mouvement qui se dessine en Europe à la fin du XIX^{ème} siècle en faveur de la documentation (le mot apparaît en 1870). Ce mouvement en faveur d'une médiation nécessaire pour le repérage de l'information s'insère dans le contexte de la formidable croissance de l'information scientifique et technique au XIX^{ème} siècle.

Il a aussi la caractéristique d'être principalement porté par des associations. Il se trouve qu'avant même le statut juridique donné aux associations en 1901, la forme associative joue un rôle clé pour les promoteurs de l'organisation de l'information en réseau. Ainsi quatre associations militent en faveur de la documentation et du développement de la lecture publique, ce sont le Bureau bibliographique de Paris (BBP), l'Institut international de bibliographie (IIB) créé en 1895 par Paul Otlet à Bruxelles, l'Union française des organismes de documentation (UFOD) et l'Association de développement de la lecture publique (ADLP). Ce qui est intéressant c'est que ces organisations ont choisi la forme de l'association pour construire leur action.

Pour en revenir à Paul Otlet celui-ci a une conception bien arrêtée, d'inspiration positiviste, de l'intérêt d'une association. Il pense en effet que l'association présente deux dispositifs, l'un, technique, correspond à l'information organisée en

réseau, l'autre social, est celui qui permet d'organiser la coopération entre les individus. C'est la rencontre entre ces deux dispositifs qui fait la richesse structurelle de l'association et qui « *permet l'établissement d'un certain nombre de principes indispensables au bon fonctionnement des outils documentaires : le principe coopératif, la normalisation autour du document, la rationalisation du travail intellectuel*⁶³ ».

Paul Otlet précise en ces termes :

*« Les associations qui poursuivent en tous domaines des buts d'utilité publique sont de nos jours les instruments les plus actifs du progrès. (...) Graduellement, elles ont établi entre elles des liens de fédération et d'entente jusqu'à constituer de grandes associations internationales. [elles seront vraiment puissantes] le jour où elles auront établi plus de coordination dans leurs vues et plus de coopération dans leurs travaux*⁶⁴. »

3. Les conditions qui ont présidé à la réussite du CODHOS

Les centres spécialisés en histoire ouvrière et sociale ne peuvent pas être totalement indifférents aux luttes partisans que relatent ou reflètent leurs collections. En tout cas il en a longtemps été ainsi. Les équipes de l'Institut d'histoire sociale ont souvent trouvé que le *Dictionnaire...* de Jean Maitron faisait la part trop belle aux membres du parti communiste ou à ses compagnons de route (Aragon y occupe onze pages par exemple). Un grand institut d'histoire sociale n'aurait pas pu se créer en France au moins pour cette raison là. Mais avec le CODHOS les conditions semblent avoir évolué dans le bon sens, c'est à dire dans

⁶³ FAYET-SCRIBE, Sylvie. *Histoire de la ...*, op. cit., p. 216

⁶⁴ OTLET, Paul. *L'organisation des associations et l'organisation de la documentation*. Bulletin de l'Institut international de bibliographie, 1910, p. 266.

l'intérêt de la communauté scientifique pour mettre le maximum de documents à sa disposition afin de diffuser des connaissances organisées utiles à la recherche.

Les raisons de cette évolution sont multiples :

- les centres spécialisés connaissent un renouvellement de personnel ; des militants laissent la place à des personnes plus préoccupées par l'aspect documentaire des problèmes ; la désaffection de l'espace militant a pu laisser le champ libre pour des initiatives moins partisans,
- ce changement d'attitude est d'ailleurs lié à ce qu'il est possible d'observer dans la société civile,
- peut-être chaque protagoniste a-t-il aussi en mémoire les échecs passés. Le CODHOS bénéficierait ainsi des expériences antérieures et travaillerait dans une ambiance pacifiée,
- plus globalement l'entreprise se situerait dans une perspective où « *La mémoire, c'est la question de l'avenir, et pour l'archive, c'est toujours le futur antérieur qui, en quelque sorte, décide de son sens, de son existence⁶⁵* ».

En tout cas le fonctionnement du CODHOS permet la cohabitation d'institutions diverses et parfois rivales, fédérées par le souci de la sauvegarde d'un patrimoine mémoriel.

Même s'il ne s'agit plus de militantisme au sens strict du terme, la démarche du CODHOS reste militante.

⁶⁵ DERRIDA, Jacques. *Le futur antérieur de l'archive*. In Questions d'archives. Sous la dir. de Nathalie LEGER. Paris : Editions de l'IMEC, 2002, p. 43.

4. Les réalisations du CODHOS

4.1. Le Guide des sources des congrès du monde ouvrier

4.1.1 L'intérêt des congrès et leurs limites

L'initiative d'élaborer un répertoire de congrès politiques et syndicaux émane de Françoise Blum du Musée social et découle du constat qu'il est très difficile de se retrouver dans les changements de dénomination des organisations politiques et syndicales depuis la fin du XIX^{ème} siècle. En effet les partis politiques liés au mouvement ouvrier scissionnent, se reconstruisent, se séparent à nouveau pour mieux se refonder, avec à chaque étape un nouveau sigle. Les syndicats quant à eux voient leurs noms ou celui de leurs fédérations changer en fonction de l'évolution ou de la disparition des métiers mais aussi pour des motifs politiques (CGTU, CGTSR et CGT-FO par rapport à la CGT, CFDT par rapport à la CFTC). Sans oublier les organisations du type des Bourses du travail, du mouvement coopératif ou mutualiste.

Le thème du « congrès » s'est aussi imposé car il représente un thème fédérateur pour l'ensemble des institutions concernées.

Depuis les livres de Léon de Seilhac⁶⁶ et de Léon Blum⁶⁷ sur les premiers congrès ouvriers et socialistes et celui de Robert Brécy sur *Le mouvement syndical en France, 1871-1921*, aucun répertoire n'a été conçu pour les inventorier et surtout les localiser.

Sur un plan plus général l'intérêt du congrès réside dans le fait qu'il est « *un élément fondateur d'une organisation et de l'orientation qu'elle doit suivre*⁶⁸ », mais il n'en donne qu'une image incomplète : « *il est nécessaire mais insuffisant pour connaître les enjeux réels qui parcourent le congrès*⁶⁹ ». Par exemple le congrès de Toulouse de la SFIO en 1908 a donné lieu à des joutes oratoires entre Jean Jaurès et Alexandre Bracke-Desrousseaux sur le thème « réforme ou révolution ». Mais

⁶⁶ SEILHAC, Léon (de). *Les congrès ouvriers en France de 1876 à 1897*. Paris : Armand Colin, 1899, 364 p.

⁶⁷ BLUM, Léon. *Les congrès ouvriers et socialistes français*. Paris : G. Bellais, 1901.

⁶⁸ Entretien avec M. Jean-Jacques MARIE du CERMTRI.

⁶⁹ Ibid.

en réalité le véritable enjeu se situait dans la confrontation entre Jean Jaurès et Jules Guesde, Bracke n'étant que le porte-parole de ce dernier.

Un congrès ne se limite pas à la résolution votée, en amont il y a les débats des commissions qui ne sont pas publiés et les projets des résolutions qui sont la manière dont les textes sont présentés aux délégués. Enfin il reste tout l'écart qui sépare l'image qu'est une résolution et la réalité de sa mise en œuvre. Pour l'historien Claude Harmel de la Fondation Boris Souvarine « *les congrès restent une source de premier ordre qui renseignent sur les idées à un moment donné et sur leur évolution*⁷⁰ ». Les congrès, véritable épine dorsale de l'histoire du mouvement ouvrier, sont une source irremplaçable pour l'étude et la recherche. Nous pouvons conclure par un extrait de l'introduction du *Guide* :

*« C'est [le congrès] une scène où se nouent et se dénouent bien des scénarii, où s'officialisent des lignes et où se consomment des scissions. Cela peut être le lieu de la naissance des partis et des syndicats comme un simple regroupement fédérateur d'individus et de groupes. Les congrès font et défont les partis, ils sont tout à la fois actes de naissance et de décès. Les congrès offrent comme une photographie d'un moment de l'histoire, mais aussi des réseaux et de leur constitution.*⁷¹ ».

4.1.2 La préparation du *Guide des sources des congrès du monde ouvrier-France-1870-1940*

Une fois le thème sélectionné les réunions du CODHOS ont eu pour but de fixer des limites en termes de chronologie, de géographie, de typologie des documents et de répartition du travail.

⁷⁰ Entretien avec M. Claude HARMEL.

⁷¹ CODHOS. *Guide des sources*, p. 15-16.

Pour la chronologie, compte tenu de la nature de certains fonds, la Commune de Paris a été retenue comme étant la date, non pas de naissance, mais d'organisation du mouvement ouvrier ; en effet la première organisation centralisée, la Fédération du parti des travailleurs socialistes de France (FPTSF), naît en 1878 au congrès de Lyon.

Pour la contrainte géographique la participation de délégués français à des congrès internationaux a été écarté momentanément pour une raison de faisabilité. Cette prolongation nécessiterait une collaboration suivie avec les principaux centres étrangers que sont l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, la Fondation Feltrinelli à Milan et les Archives russes d'histoire sociale et politique (RGASPI) de Moscou (l'ancien Institut Marx-Engels de David Riazanov).

Les congrès donnent lieu à des comptes rendus sténographiques (l'invention de la sténographie permet d'avoir l'intégralité des discours) ou analytiques (analyse à partir des notes prises par les secrétaires), des rapports préparatoires, des rapports, des annexes, des discours, des motions, des résolutions qui ne sont pas toujours publiés intégralement sous forme de volume. Il faut ensuite les repérer dans des brochures, dans la presse, dans des bulletins intérieurs.

Claude Harmel, ancien administrateur de l'Institut d'histoire sociale, se passionne pour la reconstitution de congrès à partir de la presse de l'époque, mais en marge du CODHOS. Par exemple les actes des 5^{ème} et 6^{ème} congrès des « modérés » (qui proviennent d'une scission de la FPTSF en 1880) n'ont jamais été publiés, on n'en trouve des comptes rendus que dans la presse. Cet historien a fait aussi ce travail de reconstitution pour les 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} congrès de la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers qui se sont tenus respectivement en 1895, 1897 et 1898. Il s'appuie sur le journal *Le Socialiste* (organe central du Parti ouvrier français, parti de Jules Guesde), du *Bulletin mensuel de la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France*, d'un dossier de presse réalisé par Léon de Seilhac et conservé au Musée social, de rapports de police déposés aux Archives nationales⁷² et de la presse locale. Il poursuit sa démarche pour la FPTSF dont le *Guide des sources* du CODHOS recense les congrès nationaux mais pas les congrès régionaux.

La presse a l'avantage d'enregistrer des événements, qui sans elle seraient dispersés et difficilement accessibles. C'est donc une source de documentation précieuse. Malheureusement beaucoup de ces journaux de la presse militante et régionale ont eu une parution éphémère.

L'idée qui se trouve à la base de la répartition du travail est que les centres alimentent le *Guide* en fonction de la richesse et de la nature politique de leurs collections. La BDIC s'est chargée de répertorier les congrès de la Ligue des droits de l'homme dont elle venait de récupérer les archives, le Musée social s'est plutôt focalisé sur la période fin XIXème - début XXème siècle, à la fois sur les premiers congrès socialistes et sur le mouvement coopératif et mutualiste, tandis que le CERMTRI se chargeait des congrès trotskistes des différentes tendances.

Les initiateurs du projet bénéficient de l'apparition des nouvelles technologies. Au lieu de rassembler la documentation dans un même lieu il est possible d'envisager la réalisation d'un catalogue collectif exhaustif des fonds en histoire ouvrière et sociale.

4.1.3 L'élaboration de la grille de saisie des congrès

Le travail sur le contenu achevé (si tant est que la forme puisse être dissociée du fond), restait l'aspect bibliothéconomique. Une grille de saisie a donc été élaborée (la première mouture de la grille⁷³ a été réalisée sous Excel et testée au Musée social) avec un certain nombre de champs pertinents à définir.

Les problèmes à régler sont les suivants :

- intitulés des champs,
- élaboration d'une liste de sigles des organisations et des centres (en rapport avec la localisation des documents),
- numérotation des congrès, adoption de termes génériques reconnaissables, mention éventuelle des tendances,
- problème de visualisation de l'état des documents selon la localisation (adoption d'un sigle accolé à la localisation ?),

⁷² Carton F7 - 12491.

⁷³ Voir annexe n°4.

- création d'un champs « observations » à cause de la spécificité de certains documents,
- sélection des documents : définition du terme « congrès ». Exemple des conférences nationales de la CGT avant 1914 qui s'apparentent à des congrès puisqu'elles réunissent la fédération des Bourses du travail et les fédérations d'industrie,
- problème des sources en l'absence de compte rendu officiel ou lors de parution d'un compte rendu dans la presse,
- faut-il distinguer la nature des comptes rendus : sténographique ou analytique ?

Les règles de saisie des références⁷⁴ qui ont été définies sont les suivantes :

- la saisie doit être effectuée sous Excel,
- l'organisation doit être saisie sous forme de sigle,
- le titre doit être la reproduction exacte de la page de titre du congrès,
- le numéro du congrès apparaissant dans le corps du texte doit être saisi en chiffres romains (Ier, Iie, ...). Par contre le numéro du congrès dans le champ « numéro » est 1, 2, ...
- lorsque le lieu, la date d'édition ou l'éditeur ne sont pas connus, il faut utiliser les symboles : s.l., s.d., s.n.,
- lorsque le congrès est un numéro de périodique, il faut le mentionner ainsi : *Ve Congrès national : thèses et résolutions adoptées. Les questions d'organisation.* [in *Les Cahiers du bolchevisme*, n° spécial, (22 mai)]. Paris, Cahiers du bolchevisme, 1926, 60 p.,
- les formats doivent être notés sous la forme « ncm. », par exemple 24 cm, et non pas in-8.

Chaque congrès est ainsi introduit par une vedette de forme constituée par le sigle de l'organisation, le numéro du congrès, le lieu et l'année de son déroulement ; par exemple : CGT-25, Nantes 1938.

Une fois que la grille définitive a été entérinée en assemblée générale (les champs interrogeables sont : l'organisation, le numéro du congrès, son lieu, sa date et l'auteur) les personnels des centres peuvent travailler. Puis après repérage des documents dans les fonds les centres envoient les corpus sous la forme d'un fichier Excel à la personne chargée de la centralisation. Cette dernière (Françoise Blum d'abord au Musée social puis au Centre d'histoire sociale), s'occupe de la conversion des tableaux en fichier texte pour intégration dans la base de données. C'est à l'occasion de cette migration des données que l'on s'aperçoit qu'un certain nombre d'erreurs ont été commises lors du renseignement des champs (les « idem » sont formellement à proscrire par exemple). Ce travail centralisé permet en retour une homogénéisation progressive des pratiques bibliothéconomiques des centres.

4.1.4 L'intérêt scientifique et humain du *Guide*

On peut distinguer des valeurs ajoutées de deux sortes : celles propres au *Guide* et celles à porter au bénéfice de ses auteurs.

La préparation du *Guide* a donné l'idée de construire un arbre généalogique du mouvement ouvrier français à partir des congrès pour la période s'étendant de 1876 à 1905. Car la constante pour les partis issus du congrès constitutif de la FPTSF en 1879 est de continuer à numéroter leurs congrès à partir du congrès originel. Il faudra ensuite attendre le congrès de Paris en 1905 pour voir toutes les tendances socialistes se réunifier avant que le congrès de Tours en 1920 mette à bas l'édifice. Par exemple, les militants du parti ouvrier français numérotent leur congrès de Roubaix de 1884, le 7^{ème}, en référence à la succession de congrès qui se sont tenus depuis le congrès fondateur, alors qu'en réalité il ne s'agit que du 2^{ème} congrès du POF. Ce cas de figure se retrouve pour les autres organisations : « collectivistes », « modérés », « possibilistes », « allemanistes », « broussistes ». Il y a donc là un enjeu réel pour la recherche.

Le *Guide* s'organise dans trois directions : les organisations politiques par blocs chronologiques (1876-1905 et 1905-1940), un ensemble syndical et un dernier plus

⁷⁴ L'annexe n°5 reprend un exemple du travail de recensement effectué durant mon stage d'étude à la BDIC.

hétérogène (coopératives de production et de consommation, mutualité et Ligue des droits de l'homme). Le fil directeur de cette architecture étant le respect des filiations, ceci afin de rendre la lecture du *Guide* intelligible. C'est pourquoi la commission « fédérations syndicales » travaillent actuellement sur ce problème des filiations pour reconstituer les généalogies des fédérations.

Enfin le *Guide* a été conçu comme un catalogue collectif : son intérêt majeur réside donc dans le fait qu'il précise les localisations et qu'il donne les cotes des documents. Il donne alors le sentiment d'une continuité (virtuelle) des collections, par exemple pour les fonds d'archives éclatés entre le Musée social, l'IFHS et le CHS (Pierre Monatte, André Marty).

Le CODHOS est avant tout un réseau, réseau de travail bien entendu mais aussi réseau d'échanges d'informations, de confrontations et réseau d'entraide qui réunit des bibliothécaires, des archivistes, des documentalistes, des militants, des bénévoles. Il brise l'isolement et renforce la position de chacun au sein de son institution de rattachement et, le cas échéant, vis-à-vis des enseignants-chercheurs. Ainsi ces professionnels de la documentation confortent leur domaine de compétences et en retirent, si besoin était, une plus grande légitimité.

En ce sens, la préparation du *Guide*, en étant un objectif à court terme, a permis de structurer le travail et à procurer assez rapidement une notoriété à l'entreprise.

Les retombées se font sentir aussi sur le plan des pratiques professionnelles, par exemple avec Magali Lacousse, conservateur au CHAN, qui assure un rôle d'expertise scientifique et technique à la demande pour : « *expliquer la différence entre archives et documentation, créer un système de cote, dissuader de prendre en compte la localisation dans la cotation, établir des tableaux de gestion*⁷⁵ ».

Quant aux centres, ceux-ci bénéficient d'une visibilité plus grande, grâce par exemple au signalement du site Web du CODHOS dans les signets de la BnF.

⁷⁵ Entretien avec Mme Magali LACOUSSE.

4.2. Le site Web et la base de données

La grande différence entre la démarche du GEDHO et celle du CODHOS est liée en partie à l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en particulier Internet et la numérisation. Ces technologies assurent une large diffusion des informations organisées et une visibilité qui peut-être dépassionnent les conflits. Ce qui est certain par contre c'est que ces technologies font qu'il y a moins d'importance accordée à la place matérielle du document.

4.2.1 La création du site Web du CODHOS

Courant 2001 ce projet sera finalement annulé à l'occasion de l'opération sur les associations lancée par l'AFNIC (Association française pour le nommage Internet en coopération⁷⁶) dans le cadre commémoratif du centenaire de la loi de 1901 sur les associations à but non lucratif.

Il s'agissait alors d'enregistrer gratuitement des noms de domaine pour les associations, en partenariat avec des prestataires extérieurs tels que le Groupement d'intérêt public du Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche (GIP Renater), qui est le coordinateur technique et opérationnel de l'ensemble du réseau Renater⁷⁷, et le CRIHAN (Centre de ressources informatiques de Haute-Normandie⁷⁸), qui est une association créée à l'initiative du Conseil régional de Haute-Normandie pour participer au déploiement de l'Internet public.

Le GIP Renater et le CRIHAN se sont ainsi associés à l'opération car ils souhaitaient aider les associations à accéder aux outils de communication électronique, à condition que celles-ci respectent la « charte de bon usage de Renater » qui stipule que « *le réseau Renater a pour objet de ne véhiculer que le trafic*

⁷⁶ <http://www.nic.fr>

⁷⁷ <http://www.renater.fr>

⁷⁸ <http://www.crihan.fr>

*engendré par des activités de recherche, de développement technologique et d'éducation*⁷⁹ ».

Concrètement le CRIHAN a proposé aux associations la gestion de leur nom de domaine dans le domaine « asso.fr » et l'hébergement de leur site Web dans un espace alloué de 100 Mo avec en plus des recommandations minimales de l'AFNIC, un Système de gestion de base de données relationnel (SGBDR) de type MySQL accessible avec le langage script PHP 4. Ce langage de script exécuté côté serveur permet une grande souplesse pour développer des programmes annexes. Le CRIHAN propose aussi pour chaque site la mise en place d'un forum de discussions et d'un e-mail pour répondre aux questions (toutefois ceux-ci n'ont pas été activés pour l'instant). Un compteur d'audience produisant des statistiques de visites du site sera proposé en 2004 aux administrateurs des sites hébergés⁸⁰.

En ce qui concerne la plate-forme technique, l'ensemble fonctionne sous Linux à partir d'un serveur Apache dédié aux associations qui est raccordé au réseau à haut débit (un Giga-octet) de Renater.

Suite à une démarche d'un des promoteurs du collectif, le site Web du CODHOS s'est donc retrouvé hébergé par le CRIHAN courant 2001.

Fin 2001 une page de présentation et l'annuaire des membres du CODHOS ont été mis en ligne avec des liens hypertextes en direction des sites de chaque centre. Ce site offre en outre les statuts de l'association, le compte rendu de la dernière assemblée générale, celui du dernier Bureau et ceux des commissions ainsi que l'accès à la base de données sur les congrès.

4.2.2 La BnF entérine l'existence du CODHOS

En 2002 le département Philosophie, histoire, sciences de l'homme de la Bibliothèque nationale de France inscrit ce site dans les « Signets de la BnF »⁸¹. Ces signets sont une sélection commentée de ressources documentaires accessibles

⁷⁹ <http://www.renater.fr/Telechargement/charte-indiv-011201.pdf>

⁸⁰ Entretien téléphonique avec M. Alain BIDAUD, ingénieur système et réseau au CRIHAN.

⁸¹ <http://www.bnf.fr/pages/liens/d1/histoire-d1.html>

par Internet, choisies par les bibliothécaires de la BnF. Il faut relever qu'au sein de ces signets, l'histoire sociale n'est représentée que par deux sites, celui du CODHOS et celui de l'International Institute of Social History d'Amsterdam, c'est dire l'importance de ce site pour la culture et la recherche française en histoire sociale.

4.2.3 La base de données du CODHOS

Il est nécessaire de rappeler qu'une base de données est une entité dans laquelle il est possible de stocker des données de façon structurée, qui sont ensuite mises en commun via un serveur pour être accessibles, simultanément ou non, par des utilisateurs différents. La base de données du CODHOS reprend les informations du *Guide* et les prolonge au delà de 1940. Elle est utilisée pour l'ensemble des projets en cours.

L'application Web décrite ci-dessus est interfacée avec une base de données de type Access (développée par Microsoft pour des projets relativement simples) hébergée sur le serveur du site Web de l'OURS (qui fonctionne sous Windows 2000). L'architecture est la suivante⁸².

Côté serveur les pages sont écrites en langage ASP (« Active Server Pages ») qui est un langage développé par Microsoft, équivalent du PHP. Le logiciel ASP permet de générer dynamiquement une page Web en HTML, en d'autres termes cela signifie que la page n'existe qu'en fonction de la requête de l'utilisateur, elle est donc virtuelle. Cet affichage des pages calculé à la demande représente un mode de stockage efficace en termes d'espace disque et une maintenance aisée, car le contenu informationnel des pages est distinct des aspects de mise en forme.

Les pages écrites en ASP utilisent un lien ODBC (« Open Data Base Collectivity ») pour tirer de la base de données Access les données nécessaires pour construire la page Web. L'interface ODBC permet au SGBD de satisfaire les requêtes des utilisateurs.

⁸² Entretien téléphonique avec M. Etienne AGOSTINI, concepteur de la base.

Ce type d'architecture est rendu possible par l'existence d'un ensemble de langages de communication : HTTP entre le navigateur Web et le serveur Web et ODBC entre le programme du serveur et le SGBD.

L'interfaçage de la base de données avec le site Web du CODHOS permet aux centres fédérés d'y accéder à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe, et, ainsi de rajouter des localisations, et seulement des localisations, quelle que soit l'organisation. Mais l'alimentation de la base proprement dite se fait à partir des corpus envoyés par les adhérents sous forme de tableau à un administrateur unique qui se charge de débusquer les anomalies : champ mal renseigné, relecture typographique, homogénéisation.

5. Les perspectives

5.1.1 Le projet de numérisation avec la BnF

Dès l'origine du CODHOS s'est fait sentir la nécessité de numériser des documents précieux mais souvent en mauvais état pour plusieurs raisons : brochures bon marché, acidité du papier, conservation aléatoire, valorisation des fonds, volonté d'offrir des corpus thématiques complets.

Divers organismes ont été envisagés pour l'octroi de crédits ou pour une expertise scientifique : CNRS, IRES ou Association pour la conservation et la reproduction photographique de la presse (ACRPP); cette dernière possède déjà un catalogue « Le travail et les rapports sociaux » qui comprend quelques congrès. Finalement c'est vers le département Philosophie, histoire, sciences de l'homme de la BnF que les membres de la commission « numérisation » se sont tournés en mai 2002. La rencontre a été fructueuse dans la mesure où Luc Courtaux, devenu depuis directeur adjoint du département, était venu à la demi-journée organisée aux Archives nationales et que le site du CODHOS avait fait déjà fait son entrée dans les « signets de la BnF ».

La BnF est tout de suite intéressée par le projet de numériser des congrès identifiés dans le *Guide des sources*, ceci pour plusieurs raisons. Elle souhaite d'une part élargir et diversifier l'offre de sa bibliothèque numérique Gallica (nom de la base

de données de la BnF qui comprend 80 000 documents) en particulier pour mettre en avant des collections thématiques complètes en histoire. Jusque-là Gallica proposait en effet surtout des documents artistiques, littéraires et ethnographiques. Et d'autre part, étant une bibliothèque de recherche, elle cherche à développer une politique d'accès aux sources.

Le *Guide* est jugé exemplaire dans sa démarche et sa réalisation. A tel point que les descriptions bibliographiques du catalogue de la BnF sont « *nettement inférieures*⁸³ » à ce qu'il propose.

L'intérêt est donc partagé des deux côtés : du côté de la BnF cela permet de compléter ses collections et pour les membres du CODHOS de voir leurs documents (les imprimés seulement) valorisés et de recevoir au final une copie sur disque optique numérique⁸⁴. L'opération, dont le coût financier est pris en charge par la BnF, pourrait concerner 1 000 documents (plaquettes et brochures) antérieurs à 1930 pour éviter des problèmes de droits. Ce sera en fonction des documents microfichés que possède la BnF, résultant du travail réalisé par George Haupt pour les éditions Hachette en 1976 concernant les « congrès socialistes de 1876 à 1914 » (qui ont été numérisés depuis), que cette dernière complètera son fonds.

Pour les personnels de la BnF cela nécessite de mettre sur pied une chaîne de travail : repérage des documents dans le catalogue, vérification en magasin, éventuellement correction de notices, intégration du projet dans le programme de numérisation de la BnF, fourniture au prestataire de la description technique des documents. Le seul problème qui semble apparaître de prime abord est celui des périodiques. Si des textes à numériser se trouvent localisés dans des collections de presse, le département Droit, économie, politique sera impliqué et il conviendra de définir une politique de numérisation : numériser seulement l'article désiré ou le numéro complet ?

⁸³ Entretien avec Mme Monique CHOUDEY et M. Jean-Luc COURTAUX.

⁸⁴ Le disque optique numérique est un support qui offre deux avantages : il permet de stocker de très grandes quantités de texte et il peut ensuite être consulté à distance via les sites Web.

Le prochain congrès de l'IALHI, prévu en septembre 2004, représente une date butoir pour amorcer le projet. La BnF attend du CODHOS une introduction à ce corpus qui soit adaptée à Gallica.

La convention qui a été signée entre la BnF et le président du CODHOS⁸⁵ symbolise parfaitement l'ambition de départ de l'association résumé dans l'article 2 de ses statuts. Elle dévoile aussi la vocation patrimoniale ou de « mémoire-patrimoine » de ce collectif. Mais elle a aussi été l'occasion d'une redéfinition de la nature juridique du collectif. En effet le CERMTRI a soulevé le problème de la propriété des documents et de la signature du contrat avec la BnF qui engage le CODHOS mais pas les associations. En tout cas, pour la BnF, n'avoir eu qu'un seul interlocuteur a été un gage de réussite et cette politique partagée avec une association est une première.

5.1.2 Les autres projets en cours

Une commission travaille actuellement sur l'établissement d'un état signalétique des militants destiné à être mis en ligne. Comme le rappelle Magali Lacousse, un état signalétique a pour fonction d'indiquer la localisation d'archives et leur nature (correspondance, tracts,...) se rapportant à un militant ; il ne s'agit pas de doubler le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. C'est un travail qui se situe en amont de la biographie. Pour finaliser ce projet, l'idéal serait, dans le cas où le militant se trouve dans le « Maitron », d'établir un lien hypertexte sur sa notice, ou s'il ne s'y trouve pas, de faire un lien vers une annexe pour ne pas surcharger le tableau.

Comme pour le *Guide*, ce projet mêle des problématiques historiques (sur quelle période travailler ?), politiques (définition d'un militant), bibliothéconomiques (élaboration d'un tableau signalétique à renseigner, création de vedettes de forme⁸⁶) et archivistiques (faut-il classer préalablement les fonds ?). Pour que le projet du CODHOS soit crédible scientifiquement, il doit utiliser la terminologie archivistique en vigueur : récolement (description sommaire sans logique),

⁸⁵ Voir le texte de la convention en annexe n°6.

⁸⁶ Voir le projet de tableau en annexe n°7.

répertoire (regroupement par dossiers) et inventaire (documents pris pièce par pièce).

L'autre grand chantier consiste à étendre le *Guide des sources* aux congrès des fédérations professionnelles, des unions régionales et départementales. Pour ce faire les différentes fédérations, unions départementales et régionales des grandes confédérations syndicales ont été contactées. Il apparaît que leurs archives sont souvent versées aux Archives départementales. Un second questionnaire est envoyé à tous les services départementaux d'archives pour connaître leurs fonds sur la question.

Il y a là un enjeu de taille pour la mémoire et la recherche dans la mesure où ce projet va permettre de reconsidérer la classification des métiers et des branches professionnelles et de reconstituer des filiations. Par exemple l'industrie de l'informatique est rattachée à la fédération de la métallurgie à la CGT-FO car à l'origine elle avait rapport à la fabrication de tôle. Techniquement il va falloir trouver des noms génériques pour pouvoir interroger avec succès la base de données. Ce projet ambitieux ne pourra aboutir sans un travail en partenariat avec les centrales syndicales. Cette question semble aussi intéresser l'INSEE qui rencontre le même problème lorsqu'il délivre les codes APE (activité principale exercée) qui servent à déterminer les conventions collectives de rattachement des salariés, qui sont négociées au niveau des fédérations syndicales. Le problème de fond c'est l'évolution et la diversification des métiers.

Pour terminer les projets de bases de données du CODHOS sont nombreux : guide des affiches, des brochures⁸⁷, des cartes postales, des photographies, des cartes d'adhésion, en attendant une mise en lien des différentes bases avec un moteur de recherche qui centraliserait les requêtes.

⁸⁷ L'annexe n°8 illustre la richesse et la diversité des brochures militantes.

5.1.3 La préparation du XXXVème congrès de l'IALHI en 2004

Une commission interne du CODHOS s'est formée pour organiser (subventions, brochure de présentation, visites, débats) les quatre journées de la conférence de l'IALHI qui se déroulera à Paris en septembre 2004.

Le programme défini débute le 8 septembre 2004 par la réception des participants aux Archives nationales et se terminera le 11 septembre par la visite du Centre d'histoire sociale du XXème siècle de l'Université Paris I et de la Bourse du travail de Paris. Entre ces deux dates il y aura une réception organisée à la BDIC, suivie d'une table ronde autour du thème « La classe ouvrière en France au tournant du siècle. Regards d'historiens et de sociologues » et une visite du CAMT de Roubaix. Concrètement, l'enjeu principal est d'articuler ce congrès avec la préparation du dossier thématique des congrès ouvriers sur Gallica.

Le CODHOS joue ainsi pleinement son rôle de valorisation des ressources documentaires des institutions membres, ce qui lui permettra « *de devenir pour la France ce que l'IALHI représente à l'échelle internationale*⁸⁸ ».

⁸⁸ *Le Mouvement social*, avril-juin 2002, n°199, p. 150.

Conclusion

Contrairement à ses voisins anglo-saxons, scandinaves et germaniques, la France avait un énorme retard à combler en matière d'offre documentaire en histoire ouvrière et sociale. Malgré des initiatives individuelles, notamment celles de Jean Maitron et de Colette Chambelland, les fonds en histoire ouvrière et sociale restaient dispersés et fragmentés. Ces actions individuelles ont néanmoins fait leur chemin dans l'esprit des chercheurs, des professionnels de la documentation et des archives, des syndicalistes, des militants, intéressés par le sujet. Celle de Jean Maitron d'abord, car elle a été couronnée de succès avec le retentissement certain rencontré par le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, celle de Colette Chambelland enfin, plus souterraine, plus informelle, qui lui a tout de même conféré un statut d'« autorité morale ». Du côté des institutions (CAMT) et des centrales syndicales, les efforts consentis n'ont pas réussi à changer la donne. Tout restait donc en suspens, tout restait à construire. C'est peut-être un ensemble de conditions plus objectives, l'exemple de l'IALHI au niveau international, la mode des commémorations, le regain d'intérêt pour les archives, le désir de sauvegarder la mémoire collective d'un passé révolu, l'apparition et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui ont favorisé une synthèse des cheminements antérieurs. Compte tenu du fait que chacun avait parfaitement intégré l'inanité d'ériger un grand institut d'histoire sociale, il ne restait ainsi plus qu'une voie : celle de la collaboration, du partenariat, de la mutualisation, de la fédération. C'est donc dans ce contexte qu'il faut saisir le sens et la portée de la constitution du CODHOS, qui marque un avant et un après. Ce sera finalement la formule souple de relations coordonnées entre des centres dans un cadre associatif qui s'est imposée pour élaborer le catalogue collectif des congrès ouvriers des organisations françaises depuis 1870.

Mais il ne faut pas perdre de vue que le CODHOS est une structure jeune, aux moyens limités, qui ne doit pas se disperser dans des projets multiples ou se perdre dans des programmes surdimensionnés. Le CODHOS doit avant tout se polariser sur des projets qui confortent sa crédibilité scientifique.

Liste des sigles utilisés

ACRPP	Association pour la conservation et la reproduction photographique de la presse
ADLP	Association de développement de la lecture publique
AFNIC	Association française pour le nommage Internet en coopération
BBP	Bureau bibliographique de Paris
BDIC	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
BnF	Bibliothèque nationale de France
CAMT	Centre des archives du monde du travail
CAS	Centre d'archives socialistes
CCDHOS	Centre de coordination de la documentation en histoire ouvrière et sociale
CEDIAS	Centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociale
CERMTRI	Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires internationaux
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGC	Confédération générale des cadres
CGT	Confédération générale du travail
CGT-FO	Confédération générale du travail – Force ouvrière
CGTSR	Confédération générale du travail syndicaliste révolutionnaire
CGTU	Confédération générale du travail unitaire
CHAN	Centre historique des Archives nationales
CHS	Centre d'histoire sociale
CHT	Centre d'histoire du travail
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CODHOS	Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale
CSL	Confédération des syndicats libres
CRIHAN	Centre de ressources informatiques de Haute-Normandie
FPTSF	Fédération du parti des travailleurs socialistes de France

GEDHO	Groupe d'étude et de documentation en histoire ouvrière
IALHI	International Association of Labour History Institutions
IFHS	Institut français d'histoire sociale
IFLA	International Federation of Library Associations and Institutions
IHS	Institut d'histoire sociale
IIB	Institut international de bibliographie
IISG	Internationaal Instituut voor Sociale Geschiednis
IRELP	Institut de recherche et d'étude sur la Libre Pensée
IMEC	Institut mémoires de l'édition contemporaine
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IRES	Institut de recherches économiques et sociales
MHV	Musée de l'histoire vivante
OURS	Office universitaire de recherche socialiste
POF	Parti ouvrier français
SFIO	Section française de l'internationale ouvrière
SGBDR	Système de gestion de base de données relationnel
UFOD	Union française des organismes de documentation

Sources

Liste des entretiens :

- BLUM, Françoise. *Ingénieur de recherche CNRS au Centre d'histoire sociale du XXe siècle (16 décembre 2003)*
- BRAUD, Maurice. *Directeur adjoint de l'IRES (8 décembre 2003)*
- CEPEDA, Frédéric. *Chargé des archives à l'Office universitaire de recherche socialiste (4 novembre 2003)*
- CHOUDEY, Monique. *Directeur du département Histoire, philosophie, sciences de l'homme. Bibliothèque nationale de France (17 novembre 2003)*
- COURTAUX, Luc. *Directeur adjoint du département Histoire, philosophie, sciences de l'homme. Bibliothèque nationale de France (17 novembre 2003)*
- DEZES, Marie-Geneviève. *Secrétaire générale de l'Institut français d'histoire sociale (27 novembre 2003)*
- DREYFUS, Michel. *Ingénieur de recherche CNRS au Centre d'histoire sociale du XXe siècle (8 décembre 2003)*
- GRUNENWALD, Helga. *Responsable de la bibliothèque, du centre de documentation et du centre des archives confédérales de la CGT-FO (12 décembre 2003)*
- HARMEL, Claude. *Historien. Ancien secrétaire général de l'Institut d'histoire sociale / Fondation Boris Souvarine (4 décembre 2003)*
- HEBRARD, Virginie. *Bibliothécaire. Institut d'histoire sociale / Fondation Boris Souvarine (21 novembre 2003)*
- HELD, Joël. *Président de l'Institut CGT d'histoire sociale (2 décembre 2003)*
- JOUINEAU, Emmanuelle. *Archiviste. Centre d'archives socialistes / Fondation Jean Jaurès (30 octobre 2003)*
- KUHNMUNCH, Annie. *Responsable du service des archives confédérales de la CFDT (26 novembre 2003)*
- LACOUSSE, Magali. *Conservateur au Centre historique des Archives nationales (12 novembre 2003)*

- LAFON, Eric. *Responsable des activités scientifiques au Musée de l'histoire vivante de Montreuil (6 novembre 2003)*
- LEVASSEUR, Pierre. *Correspondant CODHOS au CERMTRI (21 novembre 2003)*
- LORRY, Anthony. *Bibliothécaire et correspondant CODHOS au CEDIAS-Musée social (5 novembre 2003)*
- MARIE, Jean-Jacques. *Historien. Correspondant CODHOS au CERMTRI (1er décembre 2003)*
- MEREL, Thierry. *Archiviste. Centre d'archives socialistes / Fondation Jean Jaurès (30 octobre 2003)*
- PANNE, Jean-Louis. *Editeur (entretien téléphonique le 9 décembre 2003)*
- PLUET, Jacqueline. *Chargée de mission à l'IMEC (11 décembre 2003)*
- VACCARO, Rossana. *Ingénieur documentaliste CNRS au Centre d'histoire sociale du XXe siècle (16 décembre 2003)*
- VEYRON, Franck. *Conservateur. Correspondant CODHOS à la BDIC (20 novembre 2003)*

Participation aux assemblées générales et aux réunions du CODHOS :

- 20/06/2003 : deuxième assemblée générale du CODHOS pour l'année 2003 dans les locaux de la Fondation Jean-Jaurès à Paris
- 23/09/2003 : réunion de travail de la commission « base de données » du CODHOS à la bibliothèque du CHS
- 24/10/2003 : troisième assemblée générale à Saint Claude dans le Jura, à l'invitation de l'Association La Fraternelle qui a été fondée par les derniers coopérateurs en 1984 afin de préserver le patrimoine hérité du mouvement coopératif haut-jurassien. Elle met à la disposition du public une collection d'archives inventoriées et une bibliothèque fondée en 1903
- 18/10/2003 : réunion de la commission « base de données » pour débattre de l'éventuel ajout des congrès des fédérations syndicales

Bibliographie

SUR LES BIBLIOTHEQUES ET LES INSTITUTS D'HISTOIRE SOCIALE :

B., M. *Colette Chambelland n'est plus, c'est une partie de l'histoire qui disparaît.* Force ouvrière hebdo, 12 novembre 2003, n° 2638.

CHAMBELLAND, Colette. *La bibliothèque du CEDIAS-Musée social.* Communisme, 1982, n°2, p. 93-97.

CHAMBELLAND, Colette (sous la dir.). *Le Musée social en son temps.* Paris : Presses de l'Ecole normale supérieure, 1998, 402 p.

DEVREESE, Daisy. *L'Institut International d'Histoire Social d'Amsterdam : les fonds sur le communisme international.* Communisme, 3^e et 4^e trimestres 1986, n°11-12, p. 202-204.

DREYFUS, Michel. *Guide des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale.* Paris : Editions ouvrières, 1983, 238 p.

DREYFUS, Michel. *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France (XIX^eme et XX^eme siècles). Guide documentaire.* Paris : Editions ouvrières, 1987, 298 p.

GROUPE D'ETUDE ET DE DOCUMENTATION EN HISTOIRE OUVRIERE. *Histoire ouvrière. Guide des principales bibliothèques parisiennes :* Paris : Maison des sciences de l'homme, 1978, 56 p.

KLOOSTERMAN, Jaap. *Institut international d'histoire sociale – Amsterdam.* Matériaux pour l'histoire de notre temps, janvier-juin 1998, n° 49-50, p. 29-30.

PANNE, Jean-Louis. *Boris Souvarine. Le premier désenchanté du communisme.* Paris : Robert Laffont, 1993, 490 p.

VEYRON, Franck. *La BDIC dans un réseau international de coopération en histoire sociale.* Journal de la BDIC, décembre 1999, n° 1, p. 5.

SUR LES ARCHIVES ET LA DOCUMENTATION :

BRAUD, Maurice. *Archives syndicales.* IRES La Lettre, juillet 1997, n° 32.

CAVIGNAC, Jean. *Des archives à sauver, les archives contemporaines du mouvement ouvrier.* Gazette des archives, 3ème trimestre 1977, n° 98.

Article pionnier rédigé par un archiviste qui voulait attirer l'attention de ses collègues sur ce type de documents.

COEURE, Sophie, DUCLERT, Vincent. *Les archives.* Paris : La Découverte, 2001, 124 p., coll. Repères.

COLLECTIF DES CENTRES DE DOCUMENTATION EN HISTOIRE OUVRIERE ET SOCIALE. *Congrès du monde ouvrier-France. 1870-1940. Guide des sources.* Paris : Codhos éditions, 2002, 169 p.

COMBE, Sonia. *Archives interdites : les peurs françaises face à l'histoire contemporaine.* Paris : La Découverte, 2001, 325 p.

DREYFUS, Michel. *Du passé faisons l'inventaire ! Jean Maitron et les archives ouvrières.* Le Mouvement social, octobre-novembre 1988, numéro spécial, supplément au numéro 144, p. 37-43.

FAYET-SCRIBE, Sylvie. *Histoire de la documentation en France. Culture, science et technologie de l'information. 1895-1937.* Paris : CNRS EDITIONS, 2000, 313 p.

HARMEL, Claude. *Le septième congrès de la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers tenu à Troyes du 12 au 14 septembre 1895. Suivi de documents concernant les 8ème et 9ème congrès.* Paris : Institut d'histoire sociale, 2002, 40 p.

LEGER, Nathalie (sous la dir.). *Questions d'archives,* Paris : Editions de l'IMEC, 2002, 141 p.

LE MOUVEMENT SOCIAL. *Numéro 100.* Le Mouvement social, juillet-septembre 1977, n° 100, 155 p.

NOUGARET, Christine. *Les instruments de recherche dans les archives.* Paris : La Documentation française, 1999, 259 p.

PENNETIER, Claude. *Jean Maitron et son dictionnaire : sur les traces des militants oubliés.* Gavroche. Revue d'histoire populaire, novembre-décembre 2003, n° 132, p. 1-6.

REVUE DE PRESSE SUR LE CODHOS :

HEBRARD, Virginie. *CODHOS*. La Souvarine, Bulletin semestriel de la bibliothèque départementale de l'Institut d'histoire sociale, février 2002, n° 12, p.4.

JULLIARD, Claire. *Le Codhos collectionne la mémoire ouvrière*. Syndicalisme Hebdo, 7 février 2002, n° 2873, p. 4.

JULLIARD, Jacques. *CODHOS*. Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle, 2002, n° 20, p. 207-208.

LES CAHIERS DE L'INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE. *Un nouveau venu, le Codhos*. Les Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale, mars 2002, n° 81.

VACCARO, Rossana. *Nouveau réseau documentaire en histoire sociale & ouvrière. Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale*. Arabesques, avril-mai-juin 2002, n° 26.

VEYRON, Franck. *Dernière nouvelles du CODHOS*. Journal de la BDIC, novembre 2003, n° 8, p. 3.

SUR L'IALHI :

DREYFUS-ARMAND, Geneviève, DREYFUS, Michel. *Une coopération internationale en histoire sociale : l'International Association of Labour History Institutions*. Communisme, 1983, n° 3, p. 117-128.

DREYFUS, Michel. *Mélanges. International association of labour history institutions*. Bulletin des bibliothèques françaises, mai 1981, tome 26, n° 5, p. 287-288.

DREYFUS, Michel, PLUET, Jacqueline. *Mélanges. 7è Congrès de l'International association of labour history institutions*. Bulletin des bibliothèques françaises, décembre 1976, tome 21, n° 12, p. 553-554.

VEYRON, Franck. *Des nouvelles de l'IALHI*. Journal de la BDIC, novembre 2000, n° 3, p. 3.

VEYRON, Franck. *Stockholm, septembre 2002 : 33e conférence annuelle de l'IALHI. Un dynamisme renouvelé.* Journal de la BDIC, novembre 2002, n° 6, p. 2.

VEYRON, Franck. *34e conférence de l'IALHI (International Association of Labour History Institutions), septembre 2003.* Journal de la BDIC, novembre 2003, n° 8, p. 2.

SUR LES BASES DE DONNEES :

COMYN-WATTIAU, Isabelle, AKOKA, Jacky. *Les bases de données.* Paris : PUF, 2003, 127 p., coll. Que sais-je ?

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE. DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. SOUS-DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES. *Des banques de données pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs.* Paris : Sous-direction des bibliothèques, 1998, 68 p.

Table des annexes

ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DU CODHOS AU CENTRE HISTORIQUE DES ARCHIVES NATIONALES.....	I
ANNEXE 2 : LISTE DES ADHÉRENTS DU CODHOS	II
ANNEXE 3 : LES STATUTS DU CODHOS	III
ANNEXE 4 : PROJET DE GRILLE DE SAISIE POUR LE RECENSEMENT DES CONGRÈS OUVRIERS FRANÇAIS DE 1870 À 1940.....	IV
ANNEXE 5 : EXEMPLE DE RECENSEMENT : LES CONGRÈS DU PSU	V
ANNEXE 6 : CONVENTION SIGNÉE ENTRE LA BNF ET LE CODHOS	VI
ANNEXE 7 : PROJET DE TABLEAU DE SAISIE POUR LE FICHER « MILITANTS »	VII
ANNEXE 8 : QUELQUES COUVERTURES DE BROCHURES MILITANTES.....	VIII

Annexe 1 : présentation du CODHOS au Centre historique des Archives nationales

Annexe 2 : liste des adhérents du CODHOS

Annexe 3 : les statuts du CODHOS

Annexe 4 : projet de grille de saisie pour le recensement des congrès ouvriers français de 1870 à 1940

Annexe 5 : exemple de recensement : les congrès du PSU

Annexe 6 : convention signée entre la BnF et le CODHOS

Annexe 7 : projet de tableau de saisie pour le fichier « militants »

Annexe 8 : quelques couvertures de brochures militantes